

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

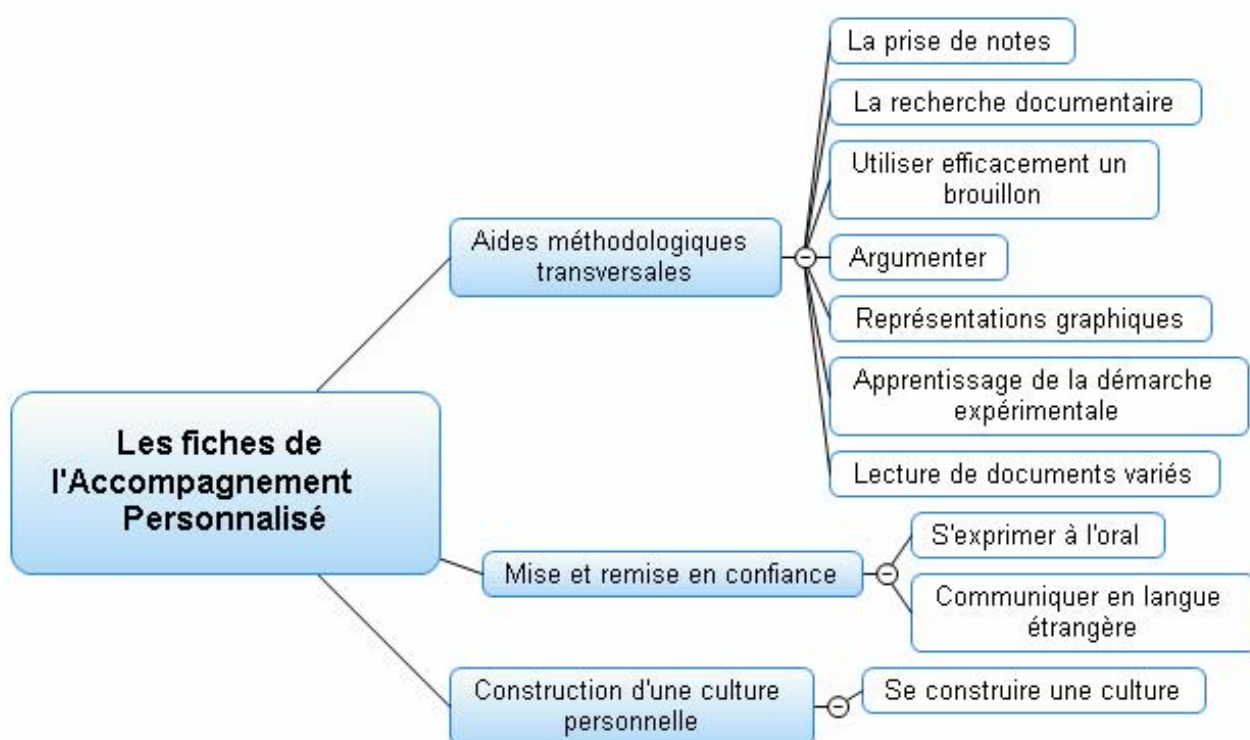


Table des matières

INTRODUCTION	1
LA PRISE DE NOTES	3
LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE	6
UTILISER EFFICACEMENT UN BROUILLON	10
ARGUMENTER	15
REPRESENTATIONS GRAPHIQUES	24
APPRENTISSAGE DE LA DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE	29
LECTURE DE DOCUMENTS VARIES	33
S'EXPRIMER A L'ORAL	37
COMMUNIQUER EN LANGUE ETRANGERE	51
SE CONSTRUIRE UNE CULTURE	54

Élaboration des fiches par le groupe de pilotage de l'académie de Créteil

Coordination : Evelyne BALLANFAT ; IA-IPR de Lettres ; mission Soutien

Groupe de pilotage :

Denis LEJAY ; IA-IPR de Lettres

Martine IACONELLI ; IA-IPR d'Anglais

Christiane DUPONT ; IEN ET-EG ; bureau Doyen

Patrick LE PIVERT ; IA-IPR STI ; Directeur de la Pédagogie

Erwan BERTHO ; professeur d'Histoire-Géographie ; LGT Jean RENOIR de Bondy

Cécile CLUZEAU ; professeur de Lettres ; LGT Henri WALLON d'Aubervilliers

Olivier DELMAS ; professeur d'Histoire-Géographie ; LGT Jean RENOIR de Bondy

Philippe DESTELLE ; professeur de Sc éco et soc ; LGT Jean RENOIR de Bondy

Juliette GIUDICELLI ; professeur de Lettres ; LGT FEYDER d'Épinay sur Sine

Nadia HALLAF ; professeur de Vente ; LPO Robert SCHUMAN de Charenton le Pont

Olivier LEBEL ; professeur d'Histoire-Géographie ; LGT BERTHELOT de Pantin

Marc LEDOUX ; professeur de Lettres ; LGT Jacques BREL de La Courneuve

Christian LIPCHITZ ; enseignant-relais Éducation Nationale/Muséum

Marie-Cécile MICHALLET ; professeur documentaliste ; LGT Jean RENOIR de Bondy

Élisabeth NEGRONI ; professeur de Lettres/Hist/Géo ; LP J MOULIN de Rosny sous Bois

Thomas REVERDY ; professeur de Lettres ; LGT Jean RENOIR de Bondy

Naceur SAKMECHE ; professeur de maths/sciences ; LPT MONOD de Noisy le Sec

Hélène SOLNICA ; professeur de lettres au CLG Rosa Luxemburg d'Aubervilliers ; membre de l'association "la Sorbonne sonore".

INTRODUCTION

Comment mettre en place l'accompagnement personnalisé ?

Rappel

La notion « d'accompagnement » est devenue désormais familière pour les élèves de collège. Quelle est la principale différence entre l'accompagnement éducatif au collège et l'accompagnement personnalisé au lycée ? C'est que l'accompagnement personnalisé n'est plus en dehors du temps de la classe, il est **pris dans le temps de l'élève** ; sous la forme de 2 heures hebdomadaires, ou plutôt 72 heures annuelles, ce qui laisse une plus grande souplesse.

Cet accompagnement fait partie d'un **ensemble** qui comprend aussi tutorat et stages de remise à niveau (ou d'entraînement aux examens).

Que faut-il éviter, vers quoi tendre ?

Deux écueils principaux sont à éviter :

- faire de la « méthodologie creuse », sans l'ancrer dans un travail disciplinaire ;
- reprendre l'aide individualisée disciplinaire, exclusivement en français et en mathématiques ; certes, il est possible de proposer un soutien et un approfondissement de type disciplinaire, mais de manière ponctuelle, pour mettre l'accent sur un point précis.

Ce vers quoi il faut tendre, c'est un **travail de type transversal** ;

Qu'entendre par « **transversal** » ? Il n'est pas demandé aux élèves une réflexion théorique « au-delà » du disciplinaire. Il s'agit d'un travail sur des **compétences ancrées dans une discipline** mais **transférables à d'autres**.

Comment définir des champs de compétences à travailler ?

Nous avons distingué **trois grands axes** de réflexion, autour desquels s'articulent les **fiches** qui sont proposées dans ce document

- l'acquisition de méthodes transversales
où se trouvent les fiches suivantes :
 - la prise de notes ;
 - la recherche documentaire ;
 - utiliser efficacement un brouillon ;
 - argumenter ;
 - les représentations graphiques ;
 - l'apprentissage de la méthode expérimentale.
- la mise (ou remise) en confiance
avec les documents suivants
 - s'exprimer à l'oral ;
 - communiquer en langue étrangère.
- la construction d'une culture
où sont proposées les fiches :
 - se construire une culture personnelle ;
 - lecture de documents variés.

D'autres fiches sont en cours d'élaboration, certaines grâce aux remontées lors des différentes animations dans les trois départements. Elles seront ajoutées au fur et à mesure et chaque établissement en sera informé.

Comment construire un projet ?

Les documents précédents ne sont en rien des projets, mais servent seulement à identifier des compétences à travailler et proposent des activités possibles.

Le projet ne peut s'établir de manière satisfaisante que s'il **s'inscrit dans le temps, et que chaque étape ne dure pas plus de six ou sept semaines** (par exemple, de petites vacances à petites vacances).

Il convient donc d'établir un **calendrier, pour définir une progression dans les compétences** mises en œuvre.

Le mois de septembre peut être l'occasion d'une **concertation** fructueuse entre enseignants, à plus forte raison si des classes sont **mises en barrettes**.

Le thème ou l'objet d'étude autour duquel s'articulent les activités peut être **variable, laisser la liberté aux professeurs de proposer des supports différents des contenus propres au cours** ; la possibilité d'un support de type : **histoire des arts**, -sans oublier l'**histoire des sciences**-, peut être très intéressante, parce que ces supports combinent plusieurs compétences, de type **méthodologique** mais avant tout **culturel**. C'est aussi l'occasion de **remotiver** des élèves qui ne se sentent pas très scolaires. Il convient de souligner l'importance, pour les élèves, de la construction d'une culture personnelle afin de créer des liens avec l'extérieur et, donc, de **donner sens aux apprentissages**.

Enfin, il convient de ne pas oublier les **ressources culturelles locales** qui peuvent permettre des projets originaux et plus simples à mettre en place que ceux qui nécessitent un déplacement. La seule exigence est qu'il existe une réelle **dimension pédagogique** dans le projet, susceptible de trouver un écho dans la classe.

L'accompagnement personnalisé, dans le prolongement de l'accompagnement éducatif, vise à résoudre le paradoxe suivant : **aider à ne plus avoir besoin d'aide, soutenir pour rendre autonome**.

Nous espérons que les fiches proposées constitueront une aide à cette mise en œuvre. Elles sont à considérer comme des exemples d'activités et non comme des modèles. Toutes les suggestions qu'elles pourront susciter nous aideront à poursuivre avec vous ce travail.

Evelyne Ballanfat
IA-IPR de Lettres
Mission soutien

LA PRISE DE NOTES

La prise de notes est une **méthode indispensable** que les élèves se doivent d'acquérir dès leur entrée en classe de seconde.

Quelle que soit la discipline, cette pratique leur permet de **s'appropriier** rapidement le cours proposé et, donc, d'être **autonomes** lorsqu'ils retravaillent les contenus découverts en classe.

I. Enjeux

En classe :

se concentrer, être **actif** tout en **écoutant** ;

garder une **trace claire et synthétique** d'un cours (se constituer une « mémoire de papier ») ;

- Savoir prendre des notes, c'est déjà apprendre son cours puisque l'élève en **sélectionnant** et en **hiérarchisant** les informations, fait un **travail d'appropriation** des contenus délivrés par le professeur.

A la maison :

pouvoir visualiser, avec une **vue d'ensemble**, les points essentiels du cours ;

être plus rapide donc plus efficace.

II. Difficultés

Les élèves sortant du collège sont habitués **à la copie ou à la dictée** de cours, même si, parfois, certains ont pratiqué occasionnellement la prise de notes.

La difficulté de ce nouvel exercice entraîne donc une **réticence**, voire une résistance. En effet :

les élèves craignent d'avoir un cours « sale », ou qui « **fait brouillon** » ;

ils n'écrivent pas, parce que « **cela va trop vite** » ;

ils pensent que la prise de notes se réduit à **l'utilisation d'abréviations** et n'en comprennent pas l'intérêt.

III. Mise en pratique

Pour le professeur:

Un premier réflexe à avoir, PROPOSER UN PLAN ECRIT (un énoncé oral ne saurait être le fil conducteur permettant à l'élève de réaliser une bonne prise de notes).

- le distribuer avant le travail ;
- le projeter éventuellement pendant le travail ;
- **ou** l'écrire au tableau avant ou pendant le cours.

Pour l'élève :

a. Prendre conscience de l'utilité des notes :

Prendre des notes, c'est **d'abord écouter** et non pas essayer immédiatement de tout écrire sur sa feuille :

Exercice d'entraînement :

Les élèves écoutent un extrait d'émission de radio et doivent prendre des notes sur des transparents. On confronte les transparents sur rétro projecteur et on peut alors constater que :

- certains ont tenté aussitôt la restitution intégrale des premières phrases et ont manqué la suite ;
 - d'autres ont noté des bribes sans percevoir le lien logique entre les différents éléments, c'est-à-dire sans percevoir la structure d'ensemble ;
 - on cherche alors, collectivement, des solutions : à savoir **écouter avant d'écrire**, bien comprendre **quel est le sujet traité**, noter les **mots-clés** et les **mots de liaison** ;
- La prise de notes devient ainsi une manière de **comprendre** qui permettra de mieux **apprendre** son cours, grâce à des **repères** clairement identifiés.

La prise de notes est aussi **un aide-mémoire**.

Exercice d'entraînement :

- Le professeur fait un **exposé** d'un quart d'heure aux élèves sans leur donner de consigne particulière (ou il leur fait écouter une émission de radio) ;
- Il leur propose ensuite un **questionnaire** sur ce qu'ils viennent d'entendre ;
- On lit à voix haute un certain nombre de réponses : les élèves constatent ainsi la **difficulté de mémoriser** sans garder de **trace écrite** ;
- Le professeur reprend alors l'exercice en leur demandant de **noter au fur et à mesure** ce qui leur semble important et de reprendre le questionnaire ;
- On **confronte** les réponses aux questionnaires données la première fois, sans notes, et la seconde, avec prises de notes.

b. Méthodologie : Comment prendre des notes ?

Apprendre à synthétiser

Entraînement (2 exercices), Rédiger une annonce :

Le professeur propose un corpus de petites annonces et demande de réfléchir collectivement aux points suivants : Quel est le but d'une petite annonce ? En quoi se rapproche-t-elle d'une prise de notes ?

Les élèves doivent ensuite rédiger eux-mêmes une annonce, d'abord dans son intégralité, ensuite dans une version abrégée.

On compare alors la version rédigée et l'annonce :
Quels sont les mots qui disparaissent, qui sont abrégés ?

c. Prendre des notes à partir d'un exposé:

Travail fait de façon synchrone : un élève **fait un exposé** et deux élèves (et/ou le professeur) **prennent des notes** de façon simultanée sur le tableau.

On compare les deux ou trois versions.

Utiliser des abréviations : une fiche-outil est distribuée aux élèves (signes mathématiques, alphabet grec, abréviations...). On peut proposer de petits exercices d'entraînement visant à utiliser des abréviations simples.

d. Comment vérifier la validité d'une prise de notes ?

Entraînement (2 exercices) :

Il s'agit d'un travail à faire en effectif réduit. Un groupe prend des notes sur un transparent à partir d'un **petit exposé** du professeur –qui aura pris soin d'avoir une **version écrite** de cet exposé. On choisit la **meilleure prise de notes** et on demande à l'autre moitié de la classe de **reconstituer le texte original**. On inverse ensuite l'exercice avec un autre exposé.

Le lendemain d'une prise de notes, le professeur propose un exercice de **reformulation orale** à quelques élèves afin de vérifier s'ils peuvent restituer **le sens de leurs notes**. Il devient possible d'évaluer **l'adéquation** entre la prise de notes et le cours.

e. Comment rendre claire la mise en page de ses notes ?

Avant tout, on choisit quelques **codes fixes** : **marge** dans laquelle on met les digressions et/ou le vocabulaire, les références ; titres et mots importants en **lettres capitales** ;

On utilise des couleurs (de préférence primaires et **en nombre limité**) ;

Ce qui importe, c'est d'avoir **quelques principes** que l'on conserve d'un cours sur l'autre, et, si possible, dans plusieurs disciplines. On ne multiplie pas les couleurs afin que le contenu ne soit pas dispersé ; on ne souligne qu'à bon escient – des titres, par exemple. L'utilisation des abréviations est une aide et ne doit en aucun cas nécessiter l'usage d'un véritable index pour être efficace.

Astuce: On peut penser à la règle des « 3 C » : **clarté, concision, cohérence**.

Liens avec d'autres fiches : « La recherche documentaire », « Utiliser efficacement le brouillon », « Les sorties scolaires »

LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

En préalable à toute recherche, il convient de préciser aux élèves le type de production attendu : exposé écrit ou oral, résumé d'articles, revue de presse, ainsi que le volume du document à produire. La deuxième étape est de fixer un calendrier de travail comportant des dates intermédiaires de restitution de premiers travaux. Si le travail se fait en équipe, il est nécessaire de l'organiser, c'est-à-dire d'aider à la répartition des tâches.

Enfin, il est primordial de demander aux élèves de se munir d'un carnet de bord de façon à ce qu'ils synthétisent les informations trouvées (résumés, prise de notes, références). Ce carnet permet d'évaluer l'état d'avancement du travail.

1. Délimiter le sujet,

Exemple : Les Lumières (Annexe1 ; partie I).

2. Maîtrise des principes de base de la recherche :

Après une présentation générale de l'écran de recherche du catalogue et d'un moteur de recherche, il s'agit, dans un premier temps, d'interroger brièvement les élèves sur les connaissances acquises au collège.

Il existe trois entrées possibles pour effectuer une recherche à partir du logiciel documentaire : Titre ; Auteur ; Mots-Clés ou Descripteurs pour la recherche thématique. Une seule entrée, dans laquelle on peut écrire une phrase, se présente sur Internet.

Lors d'une deuxième étape, l'élève est mis en activité devant un ordinateur pour interroger le catalogue du CDI *Les Lumières (Annexe 1 . Chapitre II)* et élargir la recherche sur Internet *Les Lumières (Annexe1 ; partie II)*.

Annexe 1

Recherche documentaire, lecture et écriture sur le thème des « Lumières ».

Exemple d'un travail réalisé par des élèves de seconde du Lycée Jacques Brel de la Courneuve. Février 2010.

I. Délimiter le sujet.

1. Définir le sujet.

Il s'agit dans un premier temps de définir le nom désignant le mouvement en expliquant l'origine du mot. Par exemple à propos des *Lumières*, repérer et expliquer la métaphore de la lumière.

Définition venant du dictionnaire (Larousse ou Robert)	Définition venant de l'encyclopédie Universalis ou Larousse.
Définition développée et s'adressant à des non spécialistes.	Définition de type académique développée dans un article et par un spécialiste de la question.

2. Reformuler le sujet.

L'objectif est de favoriser l'émergence d'idées multiples.

Dans une séance en commun, les élèves énoncent différentes formulations au sujet des Lumières, mettant en jeu leurs connaissances antérieures (programme de la classe de 4^{ème}) et des notions d'histoire littéraire recueillies au fil des lectures en classe.

Il s'agit là de l'équivalent du « remue-méninges » ou « Brainstorming » en anglais. Il est de courte durée (5 à 10 mn), toutes les idées sont notées sur un tableau.

Une deuxième méthode de questionnement du sujet peut être utilisée en utilisant les cinq questions (correspondant aux 5 « W » du journalisme anglo-saxon : Who? What ? When ? Where ? Why ?) : Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Pourquoi ? ¹, auxquelles on peut ajouter la question : Comment ?

¹ Pour en savoir plus sur les méthodes de questionnement : Du questionnement à la problématique (site des documentalistes de l'académie de Nice : Doc@zur). [Consulté le 14 février 2010]. Disponible sur : <http://www.ac-nice.fr/docazur/spip.php?article73>

(Fiche en ligne des cinq questions).

Il convient alors de classer et trier les idées et d'établir un lexique de mots-clés. Exemple pour les *Lumières* : « Encyclopédie, Conte philosophique, ironie, raison, esprit critique, contestation ».

II. Maîtriser les principes de base de la recherche.

1. Interroger le catalogue du CDI.

Voici les différentes consignes que l'on peut alors donner aux élèves pour entreprendre leur recherche :

Utiliser la liste de mots ci-dessus et les écrire dans le champ Mots-Clés ou Descripteurs du logiciel documentaire.
Dans un premier temps, écrire un seul mot. Il est possible de croiser deux termes en utilisant les connecteurs logiques ET/OU/SAUF.

Remarque : les mots-clés sont des mots du langage courant. L'avantage est que l'on peut utiliser les mots que les élèves ont choisis. L'inconvénient est que le vocabulaire utilisé est souvent peu précis (vocabulaire de non spécialiste) entraînant beaucoup de résultats peu appropriés au sujet.

Les descripteurs sont des termes sélectionnés dans une liste (un Thésaurus). L'avantage est que les termes sont précis, toutes les ressources sont regroupées sous les mêmes termes et les résultats sont plus pertinents. Il faut cependant apprendre aux élèves à utiliser le Thésaurus.

Noter trois références selon le modèle ci-dessous: un article de périodique, un documentaire et un roman.

- Auteur de l'article.- Titre de l'article.- Titre de la revue, Numéro, mois, année.
- Titre du documentaire.- Auteur. – Editeur, année. – Cote.
- Titre du roman.- Auteur. –Editeur, année. – Cote.

2. Utiliser un moteur de recherche.

Le moteur le plus communément utilisé reste Google mais il existe aussi Altavista, Tiscali, Lycos, Exalead....

Il suffit d'écrire le mot-clé de son choix dans le champ de recherche et la question est posée au moteur.

La requête peut être affinée en utilisant les connecteurs ET/OU/SAUF.

Par exemple : Lumières **ET** esprit critique.

Une série de sites internet est alors référencée sur plusieurs pages. Attention, les informations disponibles sur Internet ne sont pas toujours passées par un filtre éditorial.

Dans ce contexte, quels sites choisir ? Comment choisir le « bon » ?

Pour évaluer la pertinence d'un site, il convient de se poser quelques questions.²

- L'auteur est-il mentionné ? Est-il reconnu comme un spécialiste de la question traitée ?
- Le site appartient-il à une institution publique ? Une société privée ? Une société commerciale ? Un particulier ?
- Les publications mises en lignes sont-elles datées ? Sont-elles réactualisées ?
- Les qualités de rédaction et d'orthographe sont-elles correctes, quel est le niveau de langage utilisé ?
- Les sources citées sont-elles clairement identifiées ? Les liens sont-ils nombreux et pertinents ?

Citer deux sites qui traitent des Lumières.

Exemples :

Titre du site = *BNF ; Les dossiers. Les Lumières !* [en ligne].

Nom de l'éditeur = BNF.

Année d'édition = pas trouvée.

Date de mise à jour et/ou date de consultation = mis à jour le 19 novembre 2009 [consulté le 14 février 2010].

Titre de la page = *Un héritage pour demain.*

Disponibilité et accès = Disponible sur :

<http://expositions.bnf.fr/lumieres/index.htm>

Titre du site = *Espacefrançais. Courants littéraires* [en ligne].

Nom de l'éditeur = Hady C. SKAYEM

Date de publication 2004-

Date de mise à jour et/ou date de consultation = 2010, [consulté le 14 février 2010].

Titre de la page = *Le siècle des Lumières*

Disponibilité et accès = Disponible sur :

<http://www.espacefrancais.com/lumiere.html>

Si la page consultée est signée : mettre le nom de l'auteur au début de la référence.

La suite de ce travail et son exploitation dans le cadre de la discipline du français se trouve en annexe de la fiche « Se construire une culture ».

² Pour approfondir la recherche sur Internet et l'évaluation des sites. Educnet enseigner avec le numérique. Education médias/Internet. MEN, 20/10/2009. [Consulté le 14 février 2010]. Disponible sur : <http://www.educnet.education.fr/dossier/education-aux-medias/sites-pour-eduquer-a-l-internet/aspects-methodologiques>

UTILISER EFFICACEMENT UN BROUILLON

Le travail au brouillon est une pratique indispensable que les élèves se doivent de renforcer dès leur entrée en classe de seconde. Quelle que soit la discipline, cette pratique leur permettra d'être **plus efficace** et de produire un travail **conforme à ce qui est attendu**.

Constat :

- Les élèves ont une conception très restrictive du brouillon, qui se limite souvent à un premier jet.
- Les élèves ont l'impression que travailler au brouillon leur fait perdre du temps.
- De ce fait, ils utilisent peu le brouillon.

Objectifs de remédiation :

- prendre du recul par rapport à la réponse spontanée ;
- être plus rapide donc plus efficace ;
- construire une réponse ;
- améliorer la rédaction.

Savoir utiliser le brouillon, c'est **prendre du temps pour en gagner**.

- L'utilisation du brouillon varie selon **les champs disciplinaires**, voire selon le type d'exercice (on ne fait pas un brouillon en français comme on fait un brouillon en mathématiques).
- Les élèves n'aiment pas produire quelque chose de « **sale** ».

Préconisations

- Il faut prendre le temps de **déconstruire les représentations** et montrer que, si la pratique varie, l'enjeu reste le même.
- L'apprentissage du travail au brouillon **s'inscrit dans la durée** : une séance est loin de suffire.
- Afin de garder tout le sens du travail au brouillon, on **interdira** l'usage de toute forme d'**effaceur**.

Mise en pratique

A. Analyser un sujet

L'analyse du sujet (ou de l'énoncé) s'effectue selon la même démarche quelle que soit la discipline.

- **Déterminer les mots-clés** (en sciences : relever les données numériques).
- **Déterminer l'implicite** : ce qui revient à expliciter les mots-clés et à se rappeler la méthode.
- **Comprendre ce qui est attendu** : qu'est-ce qu'on me demande ? Ainsi on commence par reformuler le sujet au brouillon et à expliciter les attentes non formulées (rédiger, justifier, illustrer, transformer etc.). On notera également les notions que la réponse nécessite.

B. Faire un brouillon

- **Poser une question** ou un exercice, mais ne nécessitant pas une réflexion sur une durée trop longue. Demander aux élèves d'**y répondre en faisant un brouillon**.
- **Comparer quelques brouillons** d'élèves. Confronter avec les **attendus d'un brouillon** : Quels points communs ? Quelles différences ? (par exemple, concernant le **repérage des mots-clés, la reformulation de l'énoncé, la recherche des idées, l'organisation du plan** ; éventuellement, la chaîne des connecteurs logiques à utiliser si l'on est dans un travail argumentatif).
- **Proposer un exemple de brouillon**. Distinguer les différents types de correction : celles qui améliorent **la structure** (hiérarchisation, organisation), celles qui améliorent **le contenu** (ajout d'éléments), celles qui améliorent **l'expression** (choix du vocabulaire).
- Demander aux élèves de rédiger la réponse **uniquement à partir du brouillon obtenu par chacun. Comparer** et évaluer les réponses finales obtenues.
- Spécialement dans le cas des matières littéraires et qui nécessitent une rédaction :
 - **Construire un plan** à partir d'analyses précises données, les **regrouper par unités de sens** puis **hiérarchiser, organiser les unités de sens** déterminées.
 - **Proposer des rédactions différentes** ainsi que les plans qui les ont structurées (un ou deux plans hiérarchisés, puis un ou deux plans désorganisés). Comparer les rédactions. Mettre en évidence les défauts de la rédaction désorganisée.
-
- Pour les exercices du type de la dissertation : **partir d'exemples** pour déterminer les idées et arguments et **donner des arguments** pour trouver des exemples. Les élèves disposent ainsi de **deux démarches** qui peuvent se compléter pour ne pas rester « bloqués ».

Compétences développées

- Analyser un sujet
- Savoir développer
- Savoir justifier
- Savoir hiérarchiser
- Savoir rédiger

Liens avec d'autres fiches : La prise de notes

Annexe : travailler au brouillon pour l'écriture d'invention (français)**Enjeux**

- « L'écriture d'invention » est un exercice spécifique du cours de Français. Elle vise des compétences de **compréhension** (connaissance et identification des genres

littéraires et des types de discours) mais aussi d'expression (capacité à intégrer les codes inhérents à ces genres et à ces discours, maîtrise des registres pour les réinvestir dans sa propre production). Ce n'est pas un exercice facile, et la **qualité de l'écriture** y est encore plus importante que dans les autres exercices.

- Une écriture d'invention est une **écriture à contraintes** qu'il convient d'identifier précisément avant de se lancer. (Il est important de rappeler que le terme « **invention** » est souvent rattaché, à tort, à « imagination », alors qu'il est à associer à « **l'invention rhétorique** »).

Difficultés

- Les élèves ont tendance à considérer que les énoncés sont simples, et ne nécessitent donc pas d'analyse.
- Ils oublient souvent que « l'écriture d'invention » est directement **liée à l'analyse de textes**.
- Ils considèrent que le brouillon d'une écriture d'invention est uniquement un premier jet.

Préconisations

On veillera à faire systématiquement **analyser les sujets** et à proposer une étude approfondie **d'exemples rédigés**. (On voit ici l'importance du **lien étroit entre le travail en cours et l'accompagnement personnalisé**).

Mise en pratique

➤ Etape 1 : analyser le sujet

Cette étape est essentielle si on veut éviter le hors sujet.

Cerner le sujet : le sujet s'inscrit-il dans un **contexte** particulier ?

🔗Activité : *Quel est le contexte indiqué par le sujet ?*

Sujet : Imaginez la lettre que pourrait écrire un condamné à mort aux autorités de son pays (ce pays n'a pas encore aboli la peine de mort) pour obtenir sa grâce.

C'est un pays qui n'a pas aboli la peine de mort. Ce ne peut donc être la France, sinon à dater précisément la lettre avant l'abolition.

Le condamné n'est pas un français condamné à l'étranger (« son pays », « ce pays »).

Faire la liste des contraintes en les explicitant systématiquement. Ce travail s'appuie sur **l'analyse des mots-clés**, comme pour une question ou un sujet de dissertation.

Dégager le genre et l'objet d'étude : en prenant en compte l'objet d'étude concerné et les mots-clés. **Le genre** permettra de mieux cerner la forme d'écriture à

mettre en œuvre. On demande alors **d'identifier clairement la forme d'écriture** et d'en définir les caractéristiques.

☞Activité : *proposer un sujet d'invention mettant en œuvre un dialogue et demander aux élèves d'analyser précisément le sujet en fonction d'objets d'étude différents.*

En effet, le terme de « dialogue » ne renvoie pas aux mêmes contraintes selon le genre.

- Pour le théâtre : on attendra que les noms des personnages précèdent leurs paroles, que les émotions, les mouvements ou intonations des personnages apparaissent dans des didascalies écrites au présent.
- Pour le roman : on attendra que les paroles soient rapportées au discours direct ou indirect, introduites par des verbes de parole éventuellement placés en incise, que les verbes conjugués respectent la concordance des temps, que les paroles rapportées au discours direct soient placées entre guillemets.
- Pour l'argumentation : on attendra que les paroles des personnages échangent des arguments, qu'elles s'articulent logiquement les unes aux autres.

Le « thème » : Quel est le sujet ? Quel est le problème posé ?

Les notions : Certains sujets nécessitent la connaissance précise de notions.

Exemple : Écrivez une scène d'exposition. Le travail produit doit respecter les caractéristiques essentielles d'une scène d'exposition : donner des informations sur le cadre spatio-temporel, sur les personnages, sur l'intrigue.

☞Activité : *proposer des sujets portant sur des notions précises (scène d'exposition, focalisation, discours indirect libre, registres...) et demander aux élèves de dégager les contraintes d'écriture.*

La situation d'énonciation : qui est l'énonciateur ? À qui s'adresse-t-il ?

Exemples :

Deux personnages débattent ; le choix des personnages est laissé à l'appréciation des élèves

Sylvia et Lisette discutent ; les personnages sont imposés, il faut donc les respecter

Les formes de discours (narratif, descriptif, argumentatif,...)

Le niveau de langue

Les procédés d'écriture à utiliser

Cette recherche se fonde sur la connaissance des textes étudiés en classe et la compréhension du corpus. Faire la liste de tous les procédés d'écriture étudiés en rapport avec l'objet d'étude et de leur interprétation.

☞Activité : *donner un mot-clé impliquant des procédés d'écriture particuliers et demander aux élèves de les dégager.*

Exemple : le sujet demande de persuader

- interpellation du destinataire : apostrophe / Adresse directe / tutoiement / vouvoiement/ interrogations / questions rhétoriques
- Implication du locuteur : registre polémique, affirmation de la première personne, exclamations, ironie
 - Utilisation d'un vocabulaire appréciatif
 - Insistance : chiasme / anaphore / antithèse/ gradation/ période/ parallélisme/ prétérition

La liste n'est bien sûr pas exhaustive, elle permet aux élèves de lier les textes étudiés en cours et l'exercice.

➤ Étape 2 : trouver des idées

La méthode à préconiser est la suivante : noter **toutes les idées qui viennent**, quitte à en rayer par la suite. On peut suggérer des « dispositions » de mots facilitant cette recherche : mot central, entouré de flèches permettant de noter tout le champ lexical qu'il évoque.

Lors de cette étape, **on n'efface rien** car toute idée écartée peut retrouver sa place après réflexion. Toute sorte de correcteur est donc bannie.

➤ Étape 3 : élaborer le plan

Il faut établir le schéma du texte : l'écriture d'invention n'est pas une écriture au fil de la plume, il faut un **schéma précis et articulé du texte avant de commencer à rédiger**.

Ordonner les idées : de façon à construire une progression dans le texte (si c'est un texte argumentatif, hiérarchiser les arguments).

☞Activité : donner une liste d'idées à organiser et comparer les progressions établies par les élèves.

Prévoir la fin : clôture ou effet de chute.

Prévoir l'utilisation des procédés d'écriture en les répartissant dans tout le texte.

☞Activités :

- Donner le plan du texte et demander aux élèves de prévoir les procédés d'écriture.
- Donner un élément du texte et un procédé d'écriture à utiliser.

➤ Étape 4 : rédiger

Avant de rédiger, on vérifie que le plan produit **correspond bien aux contraintes d'écriture** dégagées.

Dans le cadre d'un devoir en temps libre, les élèves ont le temps de rédiger un premier jet au brouillon. Le travail sur le premier jet rejoint alors le travail sur la rédaction.

ARGUMENTER

Un des enjeux importants de la classe de seconde est de faire comprendre à l'élève que, dans **toutes les disciplines** et dans **tout type d'exercice**, on attend de lui qu'il **justifie** ses idées. Qu'il ait une simple réponse à rédiger, un paragraphe argumenté, une dissertation à faire ou un résultat (statistique par exemple) à présenter, **la démarche** est toujours la même : **exposer ses idées** et **développer des arguments**, des preuves qui viennent la soutenir.

I. CONSTATS

Les élèves ne comprennent pas immédiatement **l'utilité de la démarche argumentative** ; ils considèrent souvent que « donner la réponse » est suffisant.

Ils sont souvent très surpris de voir qu'un résultat juste (dans les matières scientifiques) ou qu'une idée pertinente (dans les matières littéraires) sont considérés comme **incomplets**, ou peuvent perdre leur valeur s'ils ne sont pas **étayés par une argumentation**.

Ils sont réticents à l'idée de développer leurs idées, **faute de savoir-faire** : « *je n'ai rien à dire* », « *je ne vois pas ce qu'on peut dire de plus* »

Ils n'ont **pas confiance en eux** et ne se croient pas aptes à défendre une idée.

Dans le cas particulier des mathématiques : ils ont parfois des **lacunes** dans l'usage des techniques mathématiques, ce qui les empêche d'aller jusqu'au bout de leur démonstration.

II. OBJECTIFS ET REMEDIATION

Présenter un point de vue ou un résultat de manière claire et logique.

Savoir développer, étayer, étoffer une idée à l'aide d'arguments et d'exemples.

Savoir rédiger une réponse organisée et synthétique dans un devoir, apprendre à rendre compte d'un résultat qu'on vient d'obtenir.

En lettres, connaître les diverses stratégies argumentatives (**convaincre, persuader, délibérer, démontrer**) ;

En sciences, savoir **identifier** la bonne relation mathématique et savoir la **transformer** correctement si nécessaire.

Quelle que soit la discipline : s'approprier les éléments de la **rhétorique** permettant de prendre en compte son destinataire et d'organiser ses arguments.

III. MISES EN PRATIQUE

Faire prendre conscience de l'utilité de l'argumentation

Activité n°1 :

Consigne : « *Vous voulez plus d'argent de poche ce mois-ci, que dites vous à vos parents ?* » ou « *Vous voulez aller à une fête et vos parents s'y opposent, que leur dites-vous ?* »

Confrontation des divers arguments des élèves : certains arguments sont plus efficaces que d'autres.

Conclusion : l'argumentation est une stratégie qui s'appuie sur des moyens précis (prise en compte du destinataire, organisation des idées...) pour persuader/convaincre l'autre.

Remarque : Si une telle activité est possible en cours, elle se révèle plus efficace en petit groupe, dans le cadre de l'Accompagnement personnalisé où l'échange est plus facile.

Activité n°2 :

Question : « *Quels sont, selon vous, les métiers où l'on a besoin d'argumenter ?* »

Confrontation des réponses des élèves (par exemple pour des professions telles que : journaliste, avocat...) ; mais on conduit aussi le groupe à réfléchir à des **professions moins attendues** comme par exemple, celle d'ingénieur, de scientifique (le langage mathématique relevant, lui aussi, de stratégies argumentatives) ; on envisage également toutes les professions qui ont trait au commerce : artisans ou commerciaux (qui négocient et discutent des devis, qui cherchent des arguments de promotion et de vente).

Prise de conscience du point commun de chaque profession évoquée : l'utilisation de la **démonstration, dans l'écrit ou par la parole** pour convaincre son destinataire.

Retour à l'univers scolaire : « *N'y a-t-il pas un autre métier, que vous connaissez bien puisque vous le rencontrez presque tous les jours de la semaine, et qui s'appuie également sur l'argumentation ?* ». Les élèves sont alors amenés à réfléchir au **métier de professeur** et à **celui d'élève**, qui, chacun, nécessite une maîtrise de l'argumentation.

Dernière mise en perspective : « *Dans quelles matières vous demande-t-on d'argumenter ?* » On se rend compte que presque toutes comportent une dimension argumentative que l'on cherche alors à **identifier** et à **spécifier**.

Comprendre la nécessité de justifier ses réponses dans un devoir

Activité n° 1 : En Sciences

Donner aux élèves un exercice à faire nécessitant l'utilisation d'une formule vue en cours et qu'ils doivent transformer avant usage. Ils font ce travail sur transparent :

Confronter les rédactions de réponse sur rétro projecteur : si les élèves se sont contentés de faire des calculs, en donnant directement le résultat, ou en utilisant de mauvaises unités de grandeurs, ou en s'étant trompé dans l'usage de la formule, ils n'arrivent pas au même résultat. Cela suscite alors **un débat**.

Chacun reprend sa feuille et doit à présent prouver que son résultat est le bon en **rédigeant les étapes de sa démarche**, en justifiant, en donnant des preuves explicites du bien fondé de son raisonnement.

On confronte à nouveau les résultats : des élèves se sont aperçus de leur erreur en précisant leur démarche ; d'autres sont sûrs d'eux et peuvent exposer clairement leur démonstration ; d'autres se rendent compte que c'est la question qui impose le choix de la bonne relation mathématique.

Activité n° 2 : En Lettres

Distribuer aux élèves un texte qui présente un aspect argumentatif ou engagé et qui soit **difficile à comprendre** à la première lecture (ex : *La Peste* de Desnos, un extrait de *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire). Ils ne le lisent qu'une fois et retournent leur feuille.

Ils répondent à la question : « *Selon vous, de quoi parle ce texte ? Surtout, quel est son but ?* »

Confrontation des réponses : les élèves ne sont pas d'accord, ils ont des opinions très diverses.

Possibilité de lire le texte une seconde fois et de relever des preuves des hypothèses avancées.

Nouvelle confrontation des réponses... pour que soit comprise la nécessité d'**appuyer toute hypothèse sur des preuves** (qui ne sont pas seulement des citations mais des **analyses de procédés**)

S'entraîner à argumenter**Activité n°1 : Confronter des thèses opposées sur un même sujet**

Les élèves étudient les **stratégies argumentatives de différents auteurs** sur un même sujet en relevant les arguments de chacun :

à partir d'une **page de journal** confrontant trois rédacteurs sur un même sujet ;

à partir d'un **extrait de reportage** où les représentants de thèses différentes, voire opposées, sont interviewés ;

à partir d'une **émission de radio**.

Sur un autre sujet, les élèves doivent faire une petite recherche (pour avoir de la matière), et défendre leur propre thèse. On organise une confrontation des diverses thèses.

Activité n°2 : Argumenter en jouant un rôle (le jeu de rôle)

En fin de séquence, quand les élèves commencent à bien connaître un sujet, on peut leur proposer, individuellement ou par groupe, **de jouer toutes sortes de rôles** afin que non seulement **ils s'approprient le contenu de la séquence de manière ludique**, mais qu'en plus, **ils rédigent un texte argumenté** :

des écrivains, des personnages historiques, des économistes célèbres...

des représentants (fictifs ou non) de théories différentes en mathématiques, en histoire, en biologie...

Remarque : cette activité n'est possible et intéressante que si les élèves ont suffisamment mesuré **l'importance de la qualité argumentative** et si l'on fixe à ceux qui constituent l'auditoire des **critères d'observation et d'écoute**.

Exemple de mise en œuvre d'un jeu de rôle littéraire :

On demande aux élèves d'imaginer un **dialogue polémique** en utilisant tous les types d'arguments (notamment les **arguments d'autorité** qu'ils peuvent trouver dans le cours) entre ces diverses figures, par exemple :

Voltaire et Rousseau sur leur conception opposée de la société (après une étude du poème Le Mondain)

Un humaniste discute avec Mme de Staël à propos de la thèse de cette dernière :

« L'éducation faite en s'amusant disperse la pensée ; la peine en tout genre est un des plus grands secrets de la nature : l'esprit de l'enfant doit s'accoutumer aux efforts de l'étude comme notre âme à la souffrance. » (De l'Allemagne, 1813) (après avoir étudié un texte d'Erasme, de Rabelais, de Montaigne).

On peut également mettre en scène le procès d'un personnage littéraire ou historique : individuellement ou en groupe, les élèves choisissent leur camp : *« Pour ou contre la culpabilité d'Œdipe, de Louis XVI... ? »*

Remarque : on voit ici l'intérêt **d'articuler le travail en classe et celui effectué dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé**. Ce dernier devient alors le lieu d'activités spécifiques, une sorte de **laboratoire, en amont ou en aval de la classe**.

En effet, il convient de rappeler que tous ces entraînements ne sont pas donnés « ex nihilo » aux élèves mais qu'ils prennent place en fin de séquence ou après une recherche, ou, du moins, après l'étude d'un texte argumentatif – s'ils ont lieu au début, c'est pour mettre en évidence la nécessité d'acquérir des outils et pour vérifier et à la fin, mesurer le chemin parcouru dans les apprentissages-.

C'est dans ce contexte que l'élève aura **davantage confiance en lui** et qu'il ne pourra plus dire : « Je n'ai rien à dire sur ce sujet », « Je n'ai pas d'idées »...

Activité n°3 : Représentation et description d'un phénomène (dominante scientifique)

Présenter aux élèves un tableau montrant l'évolution d'un produit et les amener à **construire des représentations graphiques** adéquates de ce phénomène. Les élèves présentent et analysent le type de représentation adopté. Il s'agit ici de leur faire établir un titre, une légende appropriés et de choisir les couleurs pertinentes.

Ils doivent dégager **l'aspect général**, valable pour l'ensemble du document, **quantitatif** (un chiffre) et **qualitatif** (un adjectif) du phénomène observé.

Ils dégagent ensuite la **tendance particulière** qui se distingue de la **tendance générale**. Les phénomènes doivent également être relevés et mesurés quantitativement et qualitativement.

Enfin, ils doivent **expliquer, comparer et faire le lien entre la description et la structure du cours** pour établir définitivement le résultat de la démarche : « *L'analyse du document atteste que ...* ».

IV. LIENS VERS D'AUTRES FICHES

- S'exprimer à l'oral : annexe organiser un débat
- Utiliser efficacement un brouillon

Annexe : Lire et interpréter un document quantitatif**Définition**

Un document « **quantitatif** » est un discours construit à partir de **mesures chiffrées** (un tableau statistique) ; on l'oppose donc d'ordinaire au document « **qualitatif** », qui articule le discours de **façon littéraire** (un texte, une iconographie). Cette mesure peut donner lieu à une **représentation graphique** (courbe, histogramme), elle-même produit d'un auteur qui a voulu mettre en valeur certains faits.

Difficultés**1. Les documents quantitatifs sont des artefacts**

Les élèves ont rarement conscience que ces documents sont des artefacts, des discours **construits** : ils ont l'impression qu'il s'agit de chiffres « bruts », « naturels ». Leur auteur a fait des choix, voulu démontrer quelque chose : il convient d'avoir cela à l'esprit.

2. Savoir lire ; savoir décoder

Les tableaux statistiques et les représentations graphiques, malgré leur nature visible, n'ont rien d'évident pour l'élève : **dégager les faits** peut être difficile. Souvent, ne sont recueillis que des points de détails, des « accidents » au hasard d'un graphe. Il est alors difficile de **visualiser le tableau dans sa globalité**.

3. Savoir interpréter

L'élève doit être à même de **reconstruire le raisonnement** de l'auteur de façon systémique et scientifique pour l'interpréter. Il doit produire une **argumentation**, un **raisonnement** approprié.

Remédiation**4. Faire prendre conscience de la présence d'un discours statistique**

Exemple révélateur : La lecture d'une simple courbe, sans en appeler à la vigilance particulière des élèves, peut permettre cette prise de conscience. Une simple courbe, mais pas une courbe simple : l'axe des ordonnées pourra être semi-logarithmique, ou la représentation être en base 100 pour une année déterminée. Sans méthode, sans précautions préalables, on peut très vite arriver à un **contresens**.

Activités proposées :

Prenons l'exemple de la production industrielle française au XIX^{ème}-XX^{ème} siècle en France : dans le cas d'un axe semi-logarithmique ou dans le cas d'une base 100 pour l'année 1945, des élèves concluent à « la révolution industrielle à partir de 1950 en France », affirmation fausse qui les étonne eux-mêmes. On a donc **l'opportunité** ici de leur faire comprendre qu'un document quantitatif est un artefact, **le produit d'un auteur** qui vise à **illustrer un point de vue précis** et qu'il convient de dégager les outils de cette construction (titre, axes, objet et champ d'étude).

On peut, dans un deuxième temps, **inverser les rôles** et, cette fois-ci, faire **produire des statistiques** aux élèves et les amener à **construire les représentations graphiques** adéquates. On rappelle que depuis la classe de 5^{ème}, les élèves construisent en mathématiques des représentations graphiques, et qu'ils sont progressivement capables d'un va et vient entre les données et les graphiques.

Activités proposées :

Par exemple **en histoire** :

l'origine spatiale des biens confisqués aux citoyens athéniens frappés d'atimie (Stèle des Hermocopides, 414) ;

l'imprimerie : révolution quantitative et qualitative des savoirs à partir d'un inventaire d'une bibliothèque privée ou publique du XVI^{ème} siècle.

Il s'agit ici de faire construire à l'élève un titre, une légende appropriés et de choisir les couleurs pertinentes pour ce qu'il veut démontrer.

Il pourrait aussi bien s'agir en première d'établir la courbe (en base 100) de la production d'aluminium ou de vanille...

5. Faire lire et décoder

La nature « immédiate », « visible » de ce type de document n'a rien d'évident pour l'élève.

Activités proposées pour mieux lire :

lisser la courbe au brouillon : la dépouiller de ses menus accidents, dégager les points de départ et d'arrivée, le point bas pour dégager une évolution générale ;

visualiser un tableau : indiquer par des + ou des - les évolutions ; produire une courbe au brouillon ;

savoir **reconnaître l'élément référent** et lui donner un **statut préférentiel**. Il faut distinguer le tout et ses parties ; exemple : l'évolution de la population de la France pendant les Trente Glorieuses est essentielle pour saisir l'évolution de la population rurale et urbaine ; non l'inverse.

Activités proposées pour mieux décoder :

Réfléchir au **champ spatial et temporel**. Plus le champ chronologique est long, plus il va lisser les accidents conjoncturels. On pourrait ainsi étudier deux courbes de la croissance française. L'une de 1850 à 1914 (laissant apparaître les rythmes conjoncturels), l'autre englobant les XIX^{ème} et XX^{ème} siècle (les lissant pour une large part).

Réfléchir au **type de mesure retenu**. Une réflexion sur la base 100 ou la mesure semi-logarithmique montre en général un tassement pour la période postérieure. Mais cela est le fait de la construction retenue. La croissance française, là encore, s'y prête assez bien.

Réfléchir aux **types de graphes, aux couleurs retenus**. Des activités simples peuvent permettre de dégager les fonctions différentes de photographie à un temps « T » ou de description d'une évolution plus longue.

6. Faire respecter un nécessaire protocole

Ainsi sensibilisé, l'élève peut comprendre la nécessité d'adopter un protocole **scientifique strict** pour analyser les documents quantitatifs. Il s'agit d'une procédure systémique et invariable qui s'impose tant dans les sciences expérimentales (chimie, physique, biologie) que dans les sciences humaines ou du tertiaire (histoire, géographie, économie, gestion).

- *Présentation du document*
- *Description*
- *Explication*
- *Résolution*

a. Présentation du document :

Remarque avant la mise en œuvre :

Il ne s'agit pas ici de redire des consignes partout répétées dans les manuels, mais d'instaurer une **phase initiale du protocole**, qui consiste à préparer le travail de lecture et d'extraction d'informations. Avant toute affirmation, il convient de savoir de quel sujet on va parler et comment on en parle :

Objet d'étude (titre) : définir rigoureusement les mots ou notions employés en effectuant des rapprochements avec le cours, pour dissiper tout problème éventuel d'interprétation.

Champ d'étude (période) : isoler le champ spatial ou temporel pour ne pas faire dire au document ce qu'il ne dit pas.

Présenter et analyser le type de représentation adopté, les choix opérés par les auteurs. Chaque type de graphe a ses logiques propres, et son choix, délibéré, ne va pas de soi.

Il convient d'exiger **une courte formulation, orale ou écrite des enjeux du document, des choix opérés et donc de ses limites**. Si le document relève d'une argumentation, il convient donc de **dégager le problème posé**, seul préalable à son éventuelle résolution : poser un problème, c'est déjà y répondre.

b. Description du document :

Une fois levés les écueils de lecture, la **description est la seconde étape du protocole** : on insiste sur le fait qu'elle va du **général au particulier**.

Remarque : Il convient, en effet, d'aider les élèves à ne pas se concentrer sur un seul aspect du document. Si l'étape 1 a été respectée, ils doivent donc **s'astreindre à dégager le fait général, englobant** (c'est-à-dire valable pour tous les compartiments du document). Celui-ci doit être scientifiquement établi, c'est-à-dire **mesuré** et l'on exigera ainsi une mesure **quantitative** (un chiffre) et **qualitative** (un adjectif scrupuleusement choisi) du phénomène observé.

Ensuite seulement, il est possible de **faire place au particulier**, au détail, à l'incident émaillant la tendance générale. Les **phénomènes « accessoires » font alors sens** : ils doivent également être relevés et mesurés quantitativement et qualitativement.

c. Explication du document :

Expliquer, c'est **faire le lien entre la description et l'ensemble des informations du cours**. Une **comparaison**, non une juxtaposition, est requise : en quoi le document valide t'il, partiellement ou non, ce que l'on sait par ailleurs ? L'élève doit se laisser la possibilité ainsi, à l'appui de sa démarche, **d'affronter une éventuelle contradiction**, qu'il lui appartiendra au moins de relever.

Comment retrouver les informations ?

L'élève doit **faire le lien** entre la phase 1 de présentation et le cours, retrouver dans ce dernier le chapitre (ou le paragraphe) approprié.

Il **isole la notion** ou les faits de référence

Il **confronte et adapte son document** : il « transforme la formule »

Il **utilise des connecteurs** pour passer de la description à l'explication, comme, par exemple, « *Or, on sait par ailleurs que ...* » et **produit le résultat de la confrontation**.

d. Résolution :

Une dernière phrase est attendue pour répondre au problème posé par le document, terme de la démarche. Si le développement a illustré la rigueur du protocole scientifique, il convient en effet **d'établir définitivement le résultat rigoureux de la démarche sous la forme d'une clause** (« *L'analyse du document atteste donc ...* »).

REPRESENTATIONS GRAPHIQUES

Étude en Sciences de la Vie et de la Terre

Des outils indispensables à l'étude du vivant et de la Terre dans l'espace.

1. Position du problème.

L'étude des objets et des processus naturels exige l'observation, indispensable à la collecte des données et à leur tri avant toute analyse.

Elle fait appel à de multiples représentations, depuis le regard posé sur l'objet brut, jusqu'à l'expression de données par des graphiques construits dans des repères orthonormés.

Les programmes de S.V.T. proposent à la réflexion des élèves de Seconde l'étude de nombreux phénomènes qui se développent en fonction du temps, ou bien les mettent en situation de recherche de relations de causalité entre deux événements ou deux facteurs du milieu.

2. Outils et objectifs.

Souvent, ils font appel à des graphiques, soit soumis aux élèves, dans une démarche d'analyse de documents, soit réalisés par ces derniers, à partir de données préalablement fournies, ou acquises par eux-mêmes en pratique expérimentale.

Enfin, grâce à des Expérimentations Assistées par Ordinateur dont les logiciels, modulables par l'enseignant, permettent d'offrir des données brutes, ils offrent l'occasion de construire ces graphiques ces courbes, lorsque le programme informatique ne les délivre pas directement.

Dans tous les cas, la question de leur interprétation, c'est-à-dire de leur signification en termes de biologie ou de géologie, s'impose.

La difficulté d'interprétation des données graphiques.

3. Situation de l'élève.

Trop souvent, l'élève ne parvient qu'à des formulations du type : « ça monte » ou « ça stagne » ou « ça descend ».

- a. écueil : l'objet « COURBE » apparaît dépourvu de sens. Au mieux, il figure l'outil mathématique classique, mais sa représentation naturelle est évacuée.
- b. difficulté : en fait, l'attention se focalise souvent sur cette « courbe », sans lire ni abscisse, ni ordonnée.

- c. obstacle : l'ordre de grandeur de ce qui est représenté est ignoré. Donc, non seulement la nature, mais la valeur de ce qui est mesuré est absente.
- d. Oubli : les conditions qui ont présidé à l'obtention de ces résultats sont occultées.
- e. de même, le matériel sur lequel on a effectué les mesures est perdu de vue, il devient impossible de formuler une réponse claire.

Conditions de mise en œuvre :

Au minimum 2 séances successives de 2 heures chacune pour un groupe réduit d'élèves

L'activité peut être conjointement conduite par les professeurs de S.V.T., de Physique-Chimie, de Sciences de l'Ingénieur, de Mathématiques, d'Histoire-Géographie.

Ainsi 2 groupes travaillent en parallèle avec 2 enseignants.

- *Séances manipulatoires ou expérimentales et de collecte des données peuvent alterner avec séances de discussion et réalisation des graphiques et interprétation, mais à égalité de temps.*
- *La prise en compte du contexte expérimental des mesures.*
- *La désignation des « objets » étudiés.*

4. Étude d'un exemple.

La lecture du texte de présentation est primordiale, de même que l'attention portée aux consignes données.

Soit un énoncé :

On dispose un luxmètre (=explicitation nécessaire), à la surface horizontale d'un bloc rocheux, à telle heure, sous l'abri d'un couvert forestier, et en même temps dans une clairière adjacente.

Ou sa mise en œuvre pratique :

Cette activité aurait pu être préalablement effectuée en plein air, afin de donner tout son sens à la démarche, et donner une réalité aux représentations ultérieures.

A côté de cet instrument, on place un thermomètre.

Toutes les données sont préalablement posées :

- ce qui est mesuré ;
- les conditions exactes de cette opération ;
- son environnement;
- le substrat sur lequel on relève ces deux grandeurs physiques.

Les données sont alors enrichies par une nouvelle manipulation.

On se prépare à renouveler les mêmes mesures, mais cette fois,

- au sol,
- ou bien sur un tronc abattu au sol, à l'horizontale,

- ou encore sur la surface verticale d'un tronc, à hauteur égale du bloc rocheux, éventuellement sur deux faces opposées, Nord/Sud, à l'intérieur du bois, ou en lisière, avec orientations opposées.

Cette situation expérimentale simple introduit des notions d'écologie ou de biologie des espèces.

Mais on confronte l'élève à la plus extrême rigueur, en ne laissant rien aller au hasard.

Bref, on le contraint à l'exercice d'une démarche expérimentale correcte.

Exploitation de l'expérience.

Les questions sont ici :

- Que faire de ces données ?
- Quel est le déterminant ?
- Qu'est-ce qui modifie son action ?
- Quelles sont donc les grandeurs physiques mesurées ?
- Et les unités employées ?
- Comment organiser les résultats obtenus en un tableau de données ?
- Comment traduire en « courbe » les résultats ordonnés ?

Ces précautions orales sont nécessaires à l'énoncé clair des tâches à réaliser, et de l'objectif recherché :

- Le choix d'une « courbe » classique est-il pertinent ?
- Ou bien doit-on opter pour une autre forme de représentation ?
- Et pour quelle(s) raison(s) ?

Le choix de l'expression mathématique étant discuté par le groupe et tranché (graphe $Y = f(X)$), histogramme,...), la phase d'interprétation peut s'engager.

Celle-ci revient à exposer l'incidence d'un facteur du milieu et des conditions, physiques ou biotiques, qui peuvent modifier son expression.

La prise de conscience de l'importance des facteurs physiques sur le vivant. L'entrée du temps.

La situation expérimentale, énoncée ou vécue.

On construit une autre expérience, sur le terrain, dans la même station, avec cette fois un organisme vivant, par exemple une sauterelle, enfermée dans un tube de verre hermétique, seulement percé pour y introduire une sonde à oxygène reliée à un collecteur de données *in natura*.

On répète les mêmes mesures rigoureusement dans les mêmes conditions –heure de la journée près, mais, en plus, on effectue une mesure de la concentration de O₂ dans l'enceinte, à intervalles réguliers.

Suit une phase de mise en ordre des données.

L'étape de construction graphique.

- Construire une deuxième courbe
- De quel type ?
- Superposer les représentations graphiques

Implications naturalistes.

Cette démarche ancre dans l'esprit de l'élève actif :

- ce qui est mesuré ;
- tous les éléments en jeu ;
- la place de l'organisme vivant dans cet ensemble ;
- la modification de son activité physiologique.

La phase d'interprétation.

Soit la mesure de la concentration de dioxygène.

- Alors, « qu'est-ce qui descend » ?
- Et dans quelle condition ?
- Et en fonction du temps ?
- Mais que se passe-t-il alors ?
- Où est l'effet ?
- Où est la cause ?
- Que se produit-il en fait au niveau de l'organisme ?

Une démarche inscrite dans une progression.

Petite suite expérimentale au laboratoire.

On peut évidemment prolonger par une troisième séance en salle, en discutant auparavant le protocole et l'ensemble des précautions, dans le but de tester les conclusions déduites de l'analyse des documents graphiques produits.

Autres perspectives de recherche.

La lecture d'autres documents, obtenus par une recherche internet au C.D.I. ou bien à partir d'autres courbes expérimentales fournies par le professeur, peut permettre d'élargir le champ de réflexion : ces documents peuvent, par exemple, porter sur

d'autres organismes poïkilothermes de masse différente, ou d'organismes homéothermes.

Cette nouvelle proposition de lecture permet aussi de renforcer l'acquisition de ces attitudes mentales et techniques indispensables à la construction d'un savoir scientifique patiemment organisé, où se développent tout autant l'attention portée à l'écrit que la traduction orale de la pensée.

On voit ici, sous forme d'un exemple tout à fait hypothétique, mais réalisable, une proposition d'activité pour éclairer le contexte dans lequel « une courbe ne monte plus ni ne descend », mais où un être vivant répond aux variations de son milieu par la modification de son activité respiratoire.

En note, on peut même envisager de développer un tel travail, en comptant, par unité de temps choisie, la fréquence des mouvements respiratoires bien visible sur un tel animal, dès lors que sa longueur atteint ou dépasse trois centimètres.

APPRENTISSAGE DE LA DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE

Étude en Sciences de la Vie et de la Terre

Un acquis indispensable.

Si l'observation permet de décrire clairement la limite des objets naturels, seule l'introduction de l'expérience permet de comprendre leur fonctionnement propre, leur genèse, et leur(s) fonction(s).

Pas de démarche scientifique sans hypothèse ; pas de démarche scientifique sans validation de l'hypothèse ; autrement dit, l'expérimentation est au cœur de la formation d'une culture scientifique.

Mise en œuvre pratique.

Pour un groupe d'élèves, 3 exercices sont distribués pour une durée d'une heure. Ils portent sur une procédure et un aspect différents d'un même problème pouvant être abordés successivement.

Le travail débute par la lecture à voix haute de l'un des participants, puis se prolonge par la lecture silencieuse de chacun.

Cette phase de lecture active, analytique ne s'achève que lorsque tous les élèves connaissent et comprennent chacun des termes, ne se méprennent sur aucun, et que l'ensemble des éléments du protocole est compris.

Souvent, l'omission ou le contre-sens sur un terme suffisent à biaiser l'approche du problème.

Or, cette étape initiale de la mise en œuvre est fréquemment entachée d'inattention ou d'erreur.

Les démarches expérimentales et leur diversité.

Quoique confrontés en permanence à l'expérimentation, les élèves rencontrent une première difficulté dans la singularité de chaque situation expérimentale.

Voici quelques exemples qui peuvent faire comprendre la diversité des situations expérimentales qu'ils peuvent rencontrer :

Déduire, à partir des résultats d'une série de réactions chimiques, une conclusion qui permette d'apporter une solution à un problème.

Déterminer le rôle majeur d'un organe, et son mode d'intervention au vu d'expériences de physiologie animale, (traduites par des mesures d'un paramètre physiologique ou de l'activité d'effecteurs dans des conditions données).

Créer in vitro les conditions de croissance et de développement d'un organisme afin d'en déterminer les nécessaires facteurs environnementaux, et l'amplitude de leur variation.

Mesurer en fonction du temps, en conditions constantes, l'intensité d'une fonction physiologique par un dispositif d'E.X.A.O., l'organisme étant vivant, intègre, et placé dans ces conditions artificielles dans une durée limitée.

Autant de situations formellement différentes ; l'organisme vivant est entier, libre ou a contrario, « réduit » à l'une de ses parties. Enfin, il peut être à ce point réduit à l'une de ses productions biochimiques, une substance biochimique dont on veut définir l'activité, les conditions d'action et la (ou les) cible(s).

Les conséquences déroutantes de cette multiplicité.

Deux attitudes intellectuelles différentes découlent du fait d'appréhender le comportement d'un organisme entier, ou bien d'étudier, hors de cet organisme, l'effet d'une substance qu'il produit.

Le second cas a priori est plus simple à analyser : un élève peut « oublier » d'où vient le corps biochimique, et parvient à saisir son action. Mais c'est autre chose que de replacer cette substance dans le fonctionnement normal de l'organisme, et concevoir sa fonction dans l'activité intégrée de celui-ci.

La « pente » réductionniste conduit à bien voir les phénomènes dans l'éprouvette, pas nécessairement dans l'organisme entier.

Cela implique de bien avoir compris « d'où sort » cette substance, éventuellement dans quelles conditions, quelle est sa destinée, et où est mise en œuvre son action, exhibée par l'expérience in vitro. Enfin de comprendre quelle est la conséquence de son action pour l'organisme entier. Autrement dit, « donner du corps à ce qui est désincarné ».

La démarche expérimentale comme moyen d'appréhender les différents niveaux d'organisation d'un système :

Il s'agit de comprendre que l'organisme fonctionne comme un ensemble, et qu'on peut, expérimentalement, séparer chacune de ses parties pour savoir quel(s) rôle(s) est (sont) dévolu(s) à chacune. Pour ce faire, recourir à la simplification extrême et extraire de son contexte, ici biochimique, ce qui est le facteur supposé, pour mettre en évidence ses propriétés et donc son importance dans l'organisme.

La démarche expérimentale : unité.

Comprendre la démarche expérimentale pour tenter de comprendre la Nature.

C'est arriver à comprendre l'une des attitudes normales des biologistes ou des géologues, qui est de simplifier au maximum un système, sans que cela soit arbitraire ou illégitime, pour mieux comprendre un ensemble de phénomènes intégrés dans un niveau d'organisation supérieur.

Nécessaire justification.

Ce qui est plus qu'une précaution est donc l'ANNONCE du bien-fondé de la nécessité et du raisonnement qui conduit à telle ou telle action expérimentale.

Ce qui est derrière, c'est la recherche de conditions standard :

- infiniment répétitives ;
- entièrement contrôlées ;
- limitées à l'étude de cette fonction seule ;

susceptibles d'être réinvesties dans les conditions du système entier.

La notion de TEMOIN.

Il faut insister sur l'utilité d'un repère destiné à contrôler déroulement et résultats des expériences, mais aussi d'un témoin qui rappelle sans cesse à l'ordre le raisonnement et lui donne sa pertinence.

Ce témoin est trop souvent oublié ou invoqué de façon fétichiste pour complaire au maître sans que sa valeur opératoire soit reconnue.

L'expérimentation vécue comme procédé magique.

Obstacle à sa mise en œuvre : pourquoi recourir à l'expérience.

Outre le premier contact « ludique », la première difficulté à vaincre est celle de l'énonciation correcte du problème à résoudre.

Cela nécessite des interrogations préalables : à savoir, reconnaître qu'il y a problème, ou si l'on veut, observation qui pose question.

C'est apprendre que l'évidence n'existe pas.

L'éveil de la curiosité est une exigence première : il n'y a pas de chose intangible, immuable.

Si un changement s'opère dans le champ de notre observation, alors on doit adopter une attitude rationnelle. Se poser la question : pourquoi ? Et tenter d'y répondre.

Ce serait déjà plus simple si la question était bien posée pour l'élève; c'est-à-dire, d'abord, si celui-ci avait bien repéré ce qui pose question, et l'avait formulé clairement.

Par le jeu d'un questionnement de plus en plus serré, il est amené à préciser la nature des changements observés (et donc ultérieurement à tester l'explication possible).

Ce n'est qu'un pas.

Du « pourquoi ça change » au « comment ça peut changer », il y a toute la place pour construire le protocole expérimental ; mais en second lieu !

Car d'abord, le « Comment ?... » doit être transformé en en supposition (qui sera ensuite soumise à validation).

Mais la supposition n'est qu'une idée abstraite tant qu'elle n'a pas fait éclore une hypothèse susceptible d'être validée.

Autrement dit, il y a tout le problème de la fonction et du montage de l'expérience qui doit chercher à prouver quelque chose ou démontrer son inanité.

Les mots doivent se transformer en matière, en processus d'exécution.

L'idée doit amener à plonger dans une culture scientifique et technique, et dans un savoir-faire pour « monter » pas à pas un dispositif permettant de fournir les résultats répondant clairement.

Bien sûr tout élève ne doit pas nécessairement connaître toutes les techniques à la disposition du biologiste, mais il doit en arriver à pouvoir (se) dire : il faudrait qu'on puisse réaliser tel ou tel montage...

Puis l'enseignant lui fournit la « caisse à outils » dans laquelle il va puiser le matériel adéquat.

Nous escamoterons la phase de réalisation, qui pourtant, pose nombre de problèmes, pour parvenir à un fonctionnement correct du dispositif susceptible de fournir des résultats analysables.

Dans la conception du protocole, nous devons nous arrêter sur un point : la réalisation du témoin.

En quoi est-il indispensable ? C'est-à-dire : nous assure-t-il que les observations ne sont pas inhérentes au système même qui a été conçu, mais bien à ce facteur qu'on fait varier et à la « réaction de « l'objet naturel » sur lequel il s'applique.

Quelle forme doit-il prendre ?

Sous réserve de quoi aucune comparaison fiable ne sera possible, et donc aucune conclusion ne pourra être avancée.

En conclusion :

- Nécessité absolue de la lecture et du dialogue préalables à propos du problème soulevé.
- Formulation claire de celui-ci et sa transformation en une hypothèse elle-même âprement élaborée par discussion.
- Réflexion personnelle sur les moyens « techniques » d'y répondre.
- Recherche de la procédure la plus adéquate, avec l'assurance que les moyens mis en œuvre sont toujours mis en regard avec un témoin garant de l'objectivité des résultats. Dépouillement collectif de ceux-ci.
- L'hypothèse est-elle alors validée ?
- Si besoin est, recherche éventuelle d'autres moyens de vérification.

LECTURE DE DOCUMENTS VARIES

Étude en Sciences de la Vie et de la Terre

Préambule: problèmes généraux de lexique.

La maîtrise du langage courant, et pas seulement technique, s'impose comme préalable :

à toute appropriation autonome d'un texte ;

à une production scientifique qui intègre fréquemment une iconographie variée ou des documents servant de base à la réflexion et posant le problème.

Mise en pratique

L'élève procède à une lecture silencieuse du texte proposé : cette activité constitue la première étape du véritable travail d'analyse, en rapport avec les documents « d'accompagnement » éventuels.

Or, l'expérience montre que cette compétence élémentaire est loin d'être parfaitement maîtrisée.

Cette lecture individuelle doit donc s'accompagner de notes au brouillon dont la fonction est double :

relever les **questions sur des points obscurs** (lexique, syntaxe) ;

schématiser ou **reformuler** de façon personnelle les documents proposés.

Diversité des supports scientifiques à analyser.

Enjeux :

aborder **sans appréhension** tout matériel de réflexion proposé en situation de classe ;

utiliser son manuel pour un travail d'apprentissage ou d'approfondissement **individuel** ;

apprendre à accorder une **égale importance** aux représentations graphiques ET au texte.

Obstacles, difficultés.

Ces obstacles et difficultés viennent essentiellement de la **diversité des supports** :

textes seuls, illustrations, graphes, schémas de protocoles, résultats expérimentaux, diagrammes ;

avec les légendes, brefs commentaires annexes explicitant les données, mais dont il faut comprendre exactement le contenu pour qu'ils puissent constituer une aide.

Lecture des images: modes d'approche.

Objectifs de méthode.

Les objets naturels, macroscopiques, tiennent une place importante dans l'ensemble des documents.

Qu'il s'agisse de structures géologiques –ou planétaires–, ou d'organismes vivants en activité ou en coupe, ou présentés en dissection, **l'action de décrire** n'exige pas a priori de mots techniques.

Il suffit de :

- prendre en compte l'ensemble des parties ;
- les caractériser ;
- indiquer leurs positions relatives.

La réalisation d'un schéma, dans sa restitution de l'essentiel, doit aider à comprendre l'objet analysé.

L'examen de micrographies doit attirer l'attention sur

- l'échelle d'observation ;
- la reconstitution de la structure en 3 dimensions ;
- l'image, résultat d'un traitement de l'objet (coloration, nature de la lumière utilisée,...).

Modalités de mise en œuvre

Proposition d'exercice (présentation de 4 documents de nature différente autour d'une même problématique)

- en une demi-heure ;
- soumis à critique collective.

Le but est d'obtenir une **représentation exacte** de l'objet et de noter des points omis dans le schéma produit. Cela doit permettre à l'enseignant de s'assurer du consensus dans la représentation.

Un élève, au tableau, devant le groupe restreint, enrichit le dessin de **rectifications successives** et permet ainsi de renforcer ce consensus.

Analyse d'informations codées – Imageries médicale, satellitaire, tomo sismique

L'emploi de l'E.X.A.O. (Expérimentation Assistée par Ordinateur) rend familières aux élèves les représentations graphiques, par l'utilisation de suites de lettres figurant des séquences informatives (ex : protéines, acides nucléiques, ...), ou bien encore des graphes particuliers représentant des propriétés des objets étudiés.

Or, la lecture de tels résultats, **issus d'une longue procédure**, n'est pas toujours correctement appréhendée.

Objectifs :

- reconnaître les différences entre 2 documents présentant un même phénomène dans deux états ;
- intégrer celles-ci dans une problématique plus large.

Ce travail peut être réalisé **oralement** par l'un des élèves.

Quelques exemples**1. Aller du phénotype au génotype**

Comment 2 protéines légèrement différentes peuvent-elles remplir la même fonction ? Ces différences sont-elles toujours de même ordre ? Quelle peut être leur origine ? Quelle signification donner à des changements d'acides aminés ? Quelle origine ? Quelle(s) conséquence(s) ? Peut-on relier cette observation à tel autre fait biologique ?

2. Interpréter des codes couleur

Les images en « fausses » couleurs, résultant de traitements numériques de données, s'il est vrai qu'elles présentent des analogies avec des images photo classiques, exigent un temps de préparation à l'analyse, indispensable pour saisir la nature du phénomène. (Ce travail peut s'effectuer à partir de l'étude des masses d'air).

3. Ouverture sur l'extérieur

Ces types d'activité doivent permettre de faire référence à des **représentations du même type** (ex : images satellite de l'atmosphère terrestre lors du bulletin météo des actualités).

Outre l'intérêt de maîtriser de telles lectures, ce travail donne au professeur l'occasion de montrer l'importance de telles techniques et leur efficacité dans la vie économique d'un pays (annonce d'une période de gel pour les cultures ou d'un avis de tempête menaçant le quotidien d'une population).

Aborder un problème associant différents modes de représentation
Analyse d'un problème expérimental complet.

Une approche multiple.

Le professeur présente aux élèves des documents variés qu'ils doivent **confronter**.

Ils doivent alors analyser chacun de ces documents et les placer les uns par rapport autres dans un ordre logique (l'expérimentation sur les Levures se prête par exemple à une telle activité).

Pour cela chaque document est soumis à une **hypothèse** qui demande validation afin d'aboutir à une conclusion partielle.

Le titre, et les légendes qui accompagnent chaque support, doivent **guider l'élève** dans sa réflexion.

D'où la nécessité d'attirer leur attention sur **tous les éléments** qui, dans les supports proposés, sont susceptibles d'apporter une information.

Objectifs

Le trinôme **Identifier/ Comparer /Questionner** surgit à chaque étape du raisonnement, c'est-à-dire lors de l'étude de chaque document.

Cependant, c'est **l'ensemble des étapes** qui permet de formuler complètement le problème dans une relation de causalité clairement établie (tenue pour vraie tant qu'elle n'est pas mise en défaut par un nouvel élément d'observation ou un autre résultat expérimental).

Approfondissement possible.

On peut proposer aux élèves les documents de **manière non ordonnée** afin qu'ils dégagent eux-mêmes cette **suite logique**.

Ce travail suppose, bien sûr, la compréhension de chacun d'eux.

Enjeu

Asseoir, sur l'examen répété de situations expérimentales variées, l'acquisition individuelle d'une **démarche hypothético-déductive**.

Conclusion

De telles activités, si elles relèvent avant tout de la discipline SVT trouvent des implications dans de nombreuses autres matières. Elles permettent, en effet :

- d'intégrer, de manière autonome, la démarche d'une lecture pertinente
- d'aborder, avec la méthodologie adaptée, différents supports proposés ;

Pour les professeurs en charge de l'atelier, c'est la possibilité de conduire un groupe vers une compréhension consensuelle dont **toutes les étapes ont été assimilées**.

C'est donc une occasion pour les **équipes scientifiques et littéraires** de faire comprendre conjointement aux élèves que la **maîtrise du lexique** est essentielle car toute imprécision des termes employés ne peut qu'empêcher l'analyse et l'interprétation des données proposées. Or, une accumulation d'exercices ne peut aider à résoudre ces difficultés. Seul, un travail de fond prenant en compte les difficultés des élèves dans le cadre d'une activité de groupe –ou, au moins par demi classe- peut le permettre.

S'EXPRIMER A L'ORAL

Constat

Ce constat est général : les élèves ont du mal à s'exprimer correctement à l'oral, voire à s'exprimer tout court. Leurs difficultés viennent, soit d'une **trop grande inhibition**, d'un manque d'habitude de l'échange, soit d'un mode de dialogue qui s'appuie sur **un langage qui leur est propre**, et dont la langue parlée à l'école reste très éloignée.

Si ce déficit d'expression est net au collège, il est parfois accru au lycée, parce que les lycéens, plus âgés, sont souvent **plus « complexés »**, et, en même temps **plus demandeurs**. Ce qui peut conduire à des attitudes différentes, voire opposées : une totale **démotivation**, un refus du jeu questions-réponses, un refus aussi de prendre la parole devant la classe ; ou bien, à l'inverse, un besoin **d'affirmation à l'emporte-pièce**, visant à nier l'intérêt de la problématique soulevée, souvent en la tournant en dérision.

Par ailleurs, beaucoup de lycéens sont **pénalisés**, lors d'oraux d'examens ou de concours, par l'incapacité à trouver les codes de présentation adéquats, mais aussi par manque de confiance en eux, et, très souvent, par insuffisance de maîtrise d'un lexique riche et varié.

Or, les « remèdes », qui consistent à interroger fréquemment l'élève en difficulté vont souvent à l'encontre du but recherché, car sentir peser sur soi le poids de toute une classe qui attend une réponse n'aide pas à sortir du silence.

La difficulté pédagogique, dans la mise en œuvre de l'oral, vient du fait que le travail à effectuer se situe à des moments et à des niveaux multiples qu'il convient **d'identifier**, et pour lesquels il est nécessaire de proposer des **exercices pratiques** permettant de développer des compétences d'ordre très différent.

L'erreur de perspective est aussi de considérer que « préparer l'oral » se limite à la prise de parole et, donc, au seul travail de la voix.

Comment faire prendre conscience aux élèves des enjeux de l'oral ?

1. Différencier les différents types de situation d'oral qu'ils peuvent rencontrer dans le cadre scolaire :

- s'inscrire dans une relation de questions-réponses, dans le cadre du cours ;
- échanger sur un sujet avec d'autres camarades (par exemple dans le cadre d'un débat) ;
- faire un exposé ;
- lire à voix haute ou réciter un texte ;
- jouer un rôle (dans une scène de théâtre ou dans une situation imaginaire du type « jeu de rôle »)

Pour chacune de ces situations, il convient alors **d'identifier les différentes compétences** qui sont mises en jeu et de voir comment on peut les développer et les

améliorer, en observant celles qui **se retrouvent** dans toutes les activités ou celles qui sont spécifiques à un genre d'exercice en particulier.

2. Développer la quantité et la qualité de la parole :

On fait d'abord prendre conscience à l'élève que le simple fait de « parler » ne suffit pas. Afin de transmettre un message quel qu'il soit, l'élève doit acquérir la conviction de l'intérêt de son propos, ce qui doit se ressentir par le ton de sa voix et par un langage que l'on peut qualifier de non verbal. Ce que l'on peut formuler ainsi : dans la prise de parole, ce qui est dit est important, mais **la façon dont on le dit est encore plus importante.**

Savoir dire, c'est surtout s'adapter à un contexte et à un auditoire.

SAVOIR DIRE se décline en deux domaines : LE VERBAL et LE VOCAL.

Le verbal	Le vocal
- Les mots prononcés - Le vocabulaire - La sémantique - Le champ lexical	- Voix : ton, articulation, diction - Variation de la voix, intensité et volume

Faire distinguer les deux, c'est permettre aux élèves de comprendre quel est le domaine qu'ils doivent travailler : s'il s'agit de l'emploi des mots, qui pose donc la question du sens, de la connaissance du lexique, ou de la manière de parler, qui appartient davantage au domaine physique et s'accompagne d'une maîtrise du souffle et de la gestuelle.

Il est ainsi possible de mieux faire saisir les freins et les enjeux dans la pratique de l'oral, selon qu'ils appartiennent au domaine de la maîtrise du langage et de la pensée ou qu'ils sont du ressort de l'art oratoire dans sa dimension gestuelle et vocale.

Enjeux	Freins
- s'affirmer par la parole ; - avoir confiance en soi pour mieux exprimer sa pensée ; être convaincu de l'intérêt de son propos - maîtriser sa gestuelle, son souffle, sa voix ; - savoir établir un dialogue. - penser, comprendre, analyser et donc dire.	- manque de confiance ; - sentiment de n'avoir rien d'intéressant à dire ; - tensions physiques et inhibitions ; - méconnaissance des règles de la communication ; - pensée désorganisée, message non structuré.

Mise en pratique :

Un certain nombre d'exercices peuvent aider les élèves à travailler la dimension physique et psychologique de la prise de parole :

- apprendre à poser sa voix (jeux sur tout type de texte à la manière d' «exercices de style ») ;
- dramatiser pour mieux dédramatiser l'acte de parole (théâtre de rue, commedia dell'arte) ;
- s'exprimer à l'oral en musique pour le rythme et la cadence ;
- exercices de doublage de film ;
- exercices de diction et travail autour du son et de la voix ;
- exercices divers de gestuelle et utilisation de l'espace visuel pour une meilleure mise en confiance ;
- faire fréquemment pratiquer la récitation, avec les outils appropriés pour permettre aux élèves de faire quelque chose dont ils soient fiers (critères d'évaluation : mémorisation, mais aussi projection, diction, intonation et intention, en y ayant travaillé dans une séquence, par exemple autour du théâtre ou de la poésie ; en prenant prétexte de toute lecture à haute voix pour affiner les pratiques).

3. Importance du savoir être : le langage du corps

S'exprimer à l'oral ne signifie pas seulement maîtriser sa voix. Il est essentiel de montrer aux élèves que le langage du corps est tout aussi parlant. Or, c'est un domaine que la pédagogie traite rarement en classe. On connaît la dichotomie entre les cours où sont délivrées des connaissances de type intellectuel et technique et ceux qui concernent le corps (l'EPS presque exclusivement).

Pourtant, quelques exercices simples doivent permettre d'améliorer ce que l'on peut appeler : « le savoir être » et qui répond à trois objectifs essentiels :

- **savoir se comporter** : c'est-à-dire comprendre, dans une situation de communication, à quel interlocuteur l'on s'adresse, et utiliser les codes qui correspondent ; (on constate parfois qu'ils font défaut aux élèves lors de l'épreuve de l'EAF en première et ils nuisent à l'évaluation de leur prestation) ;
- **savoir se tenir** : il ne s'agit pas là de « bien se tenir », en référence à des codes de bonnes manières ; il s'agit de savoir « être dans son corps », sans désinvolture excessive –qui cache souvent une gêne– ni raideur affectée. Apprendre aux élèves à respirer et se détendre n'aide pas seulement à la maîtrise de la voix... Dans ce domaine, la juste mesure dans la maîtrise gestuelle est aussi importante : l'immobilité n'est pas convaincante, les gestes excessifs trahissent un manque de contrôle de soi. A cet égard, l'exercice d'autoscopie évoqué ci-après peut constituer une aide précieuse.
- **avoir conscience de soi** : bien s'exprimer suppose que l'on croie à ce que l'on dit. Convaincre les élèves que faire un oral au « bluff » est rarement payant. En revanche, certains, par timidité, ou simplement manque de pratique, dévalorisent leur propos par une hésitation et un manque d'assurance qui font douter de leurs connaissances, alors que ce n'est peut-être pas le cas.

Proposition d'activité 1 : l'autoscopie

L'AUTOSCOPIE fait partie des exercices qui peuvent permettre de progresser à l'oral avec d'autres élèves présents.

OBJECTIFS :

Analyser son comportement, prendre conscience des codes.

Apprendre à s'évaluer objectivement, mais aussi apprendre à regarder les autres.

Prendre confiance en soi et progresser dans la prise de parole, la position du corps et des mains, l'ensemble des codes à respecter dans un groupe ou dans une relation au cours d'un examen ou d'un recrutement.

DIFFICULTES :

Libérer la parole suppose une mise en confiance qui est toujours longue. Ce sont toujours les mêmes élèves qui parlent, les mêmes dont on n'entend jamais la voix.

Sortir de la pression du groupe-classe suppose parfois de fractionner le groupe.

MATERIEL TECHNIQUE :

Caméra et télévision, ou plus simplement ordinateur et webcam

ORGANISATION DE LA SEANCE :

- Fixer les règles très précisément.
- Tous les élèves doivent passer, donc un petit groupe (5 ou 6).
- Chacun doit se présenter face à la caméra et ensuite répondre à une ou deux questions tirées au hasard.

Ces questions doivent trouver un équilibre entre les réflexions trop générales et les domaines trop privés. Elles ne doivent pas chercher, non plus, à « piéger les élèves ». Il est, par exemple, inutile de leur poser des questions de connaissances pures si l'on sait qu'ils ne pourront pas y répondre. Il peut s'agir de questions permettant aux élèves de parler de leurs goûts, de questions qui les valorisent, mais qui peuvent aussi leur permettre une brève argumentation.

La prestation ne doit pas dépasser 2 à 3 minutes.

On visionne les images immédiatement et c'est celui qui vient de passer qui analyse à chaud sa prestation en premier.

Les autres participants doivent faire des remarques essentiellement sur le comportement, les attitudes, les tics de langage ; pour le professeur, il importe de mettre l'accent sur les points positifs de la prestation.

Les élèves passent les uns après les autres et doivent tenir compte des remarques précédentes.

On peut terminer la séance en faisant repasser le premier élève qui peut se à ce moment là corriger les défauts de sa première prestation.

LES DANGERS :

- Il faut veiller à ce que les remarques portent sur le comportement, les attitudes, et non sur la personne.
- Les remarques doivent être constructives : « à sa place, j'aurais plutôt dit ceci ou j'aurais fait cela ».
- Insister sur les aspects positifs de la prestation.

Si on garde les images, on peut au cours d'une autre séance, plus tard dans l'année, recommencer avec le même groupe et montrer les progrès.

Proposition d'activité 2 : adresser sa lecture

Cet exercice, très simple, est fréquemment utilisé dans le cadre d'ateliers proposés par des comédiens. Il ne nécessite aucun matériel particulier et peut se faire à partir d'une lecture ou d'une récitation.

OBJECTIFS :

- Aider l'élève à prendre confiance en lui en **s'adressant** à son interlocuteur ;
- Lui faire travailler l'ensemble de sa « tenue » à l'oral à partir d'un simple exercice sur le regard.

DIFFICULTES :

A part l'obstacle d'une timidité extrême, il n'y en a pratiquement pas.

MATERIEL :

Aucun ; il suffit de demander à deux élèves de se placer de la manière convenable dans l'espace de la classe ;

ORGANISATION DE L'ACTIVITE :

On demande à un élève de se mettre debout et de lire un extrait de texte à voix haute sans autre indication particulière. Puis, un autre élève est invité à se placer à un autre angle de la salle (si cette dernière est très grande, on peut ne pas le faire placer trop loin de son camarade). On demande alors à celui qui a lu ou récité de recommencer, mais, cette fois, en « adressant » sa lecture à son camarade, et, si possible, en le regardant d'une manière constante. On demande au reste de la classe d'observer les changements : nécessairement, pour que la parole soit « adressée », celui qui parle redresse la tête, devient plus convaincant, plus assuré dans son propos, y met davantage **d'intention**. On peut reproduire l'exercice en demandant, cette fois, de s'adresser à un petit groupe. Le travail sur le regard est alors différent et nécessite que la force de conviction soit plus grande.

LES LIMITES :

Cette activité est un exercice de lecture ou de récitation. Elle ne saurait répondre à toutes les exigences d'un oral argumenté, par exemple.

1. Savoir entrer dans un dialogue et s'exprimer clairement :

On ne ferait entrevoir qu'une partie de la difficulté si l'on limitait le travail de l'oral aux aspects précédemment évoqués, même s'ils sont essentiels. Il faut que les élèves comprennent que la notion d'éloquence, d'art oratoire (implication du corps, de la parole, des connaissances) comporte également des aspects éthiques issus de la rhétorique (théorisés par les Classiques). Par conséquent,

- Apprendre à prendre en compte l'opinion d'autrui, la reformuler précisément (respectueusement) même si elle diffère de la sienne
- Comprendre un procédé argumentatif, faire la différence entre une argumentation sincère, authentique et une argumentation sophistique cherchant la manipulation.
- Avoir en tête que toute idée ne se pense que dans le langage
- Faire la différence entre le dialogue et le débat tel qu'on le voit, par exemple, à la télévision. Il s'agit, en classe, d'une mise en commun de moyens intellectuels - pour parvenir ensemble à une formulation satisfaisante. Non la lutte, la joute -ou alors, de manière très codifiée- mais la progression commune.
- Bien faire distinguer, à partir d'exemples précis, la différence entre : argument / idée / exemple. Assimiler des techniques.
- Faire pratiquer **l'imitation** (*l'imitatio* de la rhétorique) : structure d'un raisonnement ; formulation d'une idée, d'un argument, d'un exemple. S'exprimer en utilisant le vocabulaire d'un auteur, entrer ainsi dans ses débats. (La langue d'Hugo est un excellent support...)

- Fréquentation assidue des auteurs pour acquérir du vocabulaire, condition sine qua non d'une pensée précise, avec **acquisition systématique du vocabulaire**.

2. Lier le travail d'expression de l'oral à la maîtrise de la compréhension

Un autre point essentiel est de faire comprendre que **l'oral est un travail d'expression** qui résulte, d'abord, d'une **maîtrise de la compréhension**, qu'il s'agisse de l'étude d'un texte que l'on va expliquer, d'une récitation dont la mémorisation suppose que le sens soit compris – en quelque discipline que ce soit –, ou bien encore d'un entretien ou d'un débat dont on connaît les codes.

Propositions d'activités 1, 2 et 3 : acquérir le vocabulaire et étudier les enjeux de l'argumentation

1. Acquérir le vocabulaire de l'argumentation.

- Projection de séquences de film où figurent, en particulier des scènes de prétoire, de procès, des moments où le personnage tente de s'expliquer ou de se justifier...

A simple titre d'exemple "*Beaumarchais l'insolent*" / "*Le colonel Chabert*" / "*Scent of a woman*" / "*Philadelphia*" / "*Ridicule*" /

- Mise en évidence :
 - de la capacité des protagonistes à persuader / convaincre ;
 - du pouvoir exercé sur autrui (distinguer sa nature, selon qu'il s'appuie sur les émotions ou sur la raison).
- Mise en évidence : des procédés argumentatifs (ce qui est efficace, déclenche une réaction). Nommer les procédés. Définir (travail en commun possible). Faire noter les exemples. Faire mémoriser. Accepter de considérer le rôle, l'impact de l'attitude corporelle.
- Vérification des acquis en projetant une dernière séquence de film ou en déplaçant le travail sur texte.

2. Étudier les enjeux de l'argumentation

- Travail sur les risques de la pratique oratoire : la manipulation ;
La notion de « manipulation » peut se comprendre, par exemple, à partir d'un texte épistolaire ; ex : « Les Liaisons dangereuses », exercice constant de manipulation que l'on fait repérer et analyser ;
- Travailler avec les élèves sur des sujets bien choisis et faire utiliser les procédés « interdits ». S'amuser à les repérer, par exemple, dans un extrait de débat télévisé, (en prenant garde de ne pas glisser sur une pente dangereuse...)
- Fournir des textes de référence et exemples de discours et plaidoiries. Exiger que les élèves prennent des exemples et émettent leurs opinions par des citations étudiées.

3. Savoir structurer un raisonnement / Repérer la structure et le type d'un raisonnement:

Exercices sur les liens logiques et sur leur valeur logique. (Cf *Pratiques du Français*, C. Eterstein, A. Lesot, éditions Hatier pour les 1ères ; *Nouvelles pratiques du Français pour les 2ndes* ; idem).

Propositions d'activités 4 : organiser un débat autour de la presse

TRAVAIL SUR L'ACTUALITE A PARTIR DE LA PRESSE ECRITE

OBJECTIFS :

Permettre l'ouverture sur le monde, développer la curiosité, développer la culture générale, analyser des documents écrits, faire une synthèse, organiser des débats. Montrer que les programmes peuvent être rattachés au monde d'aujourd'hui, à leurs préoccupations, leurs passions. Sortir de l'école coupée de la réalité.

Donner, dès le lycée, les bonnes habitudes de lecture régulière de la presse.

DIFFICULTES :

Les élèves ne lisent pas, encore moins la presse écrite, ils ne s'intéressent pas à l'actualité.

Quand ils s'y intéressent ce n'est généralement que par la télévision ou internet.

Ils ont souvent des idées reçues et des certitudes sans fondement.

ORGANISATION ET PROGRESSION DES SEANCES :

Commencer par un panorama de la presse en France en présentant les ressources du CDI.

La presse radio, télé, internet, les journaux gratuits, les agences.

Détailler ensuite l'organisation d'un journal : la une, l'éditorial, les pages internationales, les articles d'opinion, les critiques...

Premier travail :

Choix libre d'un article (à condition que ce ne soit pas une brève ou un fait-divers) faire un commentaire sur les faits et les arguments, explications de ces faits, à l'écrit avec soutenance orale.

Deuxième travail :

Choix libre, sur un thème d'actualité, un article d'opinion.

Présentation, après recherche, de l'auteur et ensuite de la thèse et des arguments. Écrit et oral. On peut d'ailleurs, sur un même thème, avoir deux articles contradictoires et entamer un débat (voir fiche suivante : débat).

Troisième travail :

Mini dossier de presse, avec sujet libre, mais comportant 3 articles minimum de 3 sources différentes, dont un, obligatoirement d'opinion. Synthèse écrite (voir fiche : faire une synthèse) et restitution orale, qui, là encore, peut enchaîner sur un débat.

Ne pas hésiter, à partir d'un exemple d'actualité (ils abondent), à montrer que la presse peut se tromper.

Les élèves vont petit à petit s'approprier l'actualité, se rendre compte de la nécessité de multiplier les sources d'information et au cours de ces exercices vont travailler la synthèse écrite et l'oral sur des sujets qu'ils ont choisis.

Il est facile ensuite de rebondir en classe sur un des thèmes du programme.

Exemples :

- Article sur l'Europe et ses institutions
- Article sur les enjeux économiques, sociaux, politiques, environnementaux, culturels...
- Articles d'opinion sur différents grands sujets de société

DISCIPLINES CONCERNEES : ECJS, Histoire Géographie, SES, SVT, Lettres

MISE EN ŒUVRE DU DEBAT

Le débat est une discussion autour d'un sujet donné entre les élèves d'une classe et pour toutes les disciplines confondues. Cette pratique pédagogique ne doit pas être improvisée sur un **problème ponctuel** mais elle doit être un véritable outil d'échanges entre les élèves. Le débat est l'occasion de susciter et de valoriser l'élève qui va mettre en avant sa **culture**, ses **connaissances**, sa **réflexion** et son **point de vue**.

OBJECTIFS DU DEBAT

- répondre à un problème posé (sans, pour autant, donner « la » réponse) ;
- savoir exposer des connaissances et les utiliser pour argumenter.
- prendre la parole et exprimer une opinion.
- délibérer, convaincre, persuader ;
- tenir compte du point de vue d'autrui ;

CHOIX DU THEME :

D'abord il faut être certain que le débat suscitera l'intérêt des élèves. Il faut sans doute se méfier des grands sujets d'actualité généraux sur lesquels les élèves ne peuvent vraiment dire ce qu'ils pensent : « la drogue » par exemple est trop vague et ne garantit pas une parole libre : de même les sujets trop artificiels du type « pour ou contre les jeux vidéo »... La seule règle que l'on puisse suggérer est, surtout, de **préparer le débat** par des textes, des articles, une réflexion préalable, des points de vue d'écrivains, d'historiens ou de scientifiques, afin de ne pas tomber dans des banalités creuses.

METHODES :

- Appuyer des idées sur des faits ou, du moins, sur des exemples précis ;
- Le professeur doit savoir se mettre en retrait afin de laisser l'élève être acteur ; le débat doit construire sa pensée ;
- Les élèves doivent prendre la parole et exprimer une opinion argumentée sans se laisser guider par des préjugés ;
- Le débat doit être source de plaisir et de liberté.

ACTEURS

Statut :

- les élèves ;
- le professeur ;
- un assistant pédagogique ;
- la présence du documentaliste (ou, parfois, d'un autre membre de l'établissement, par exemple l'infirmière) ;
- un intervenant extérieur.

Rôle de chacun :

- le président de séance ;
- le secrétaire de séance ou le rédacteur (cf. fiche prise de notes) ;
- un évaluateur de séance sur la prise de parole.

CHOIX DES OUTILS

Ils sont importants car ils vont permettre aux élèves de réagir.

Le débat peut émaner de notes, de rapports, d'un article de journal, d'une lettre, d'images ou de photos, d'un extrait d'émission de télévision, d'un DVD, ou, simplement d'une question ou d'un mot écrits sur le tableau...

CHOIX DES SUPPORTS

Ils ne sont pas indispensables et peuvent se limiter au seul tableau, mais tout autres supports peuvent être retenus : vidéoprojecteur, rétroprojecteur, tableau numérique, paper-board, télévision, magnétophone...

On peut aussi considérer que le propos d'intervenants extérieurs tient lieu de support et de point de départ.

LES ETAPES DU DEBAT

Il faut avant tout connaître un minimum les élèves et avoir identifié leurs caractères pour mener à bien cette activité.

Un rappel qui n'est pas inutile : toujours bien respecter le cadre institutionnel du débat, à savoir un établissement scolaire dépendant de l'Éducation Nationale et respectueux de la loi républicaine.

- 1) **Introduire le sujet** (ou le thème) en évoquant un élément qui puisse servir d'ancrage, de point de départ au débat (fait d'actualité, anecdote, point culturel déjà abordé).

Il est aussi possible de faire émaner la question des élèves afin qu'ils se sentent directement impliqués et donc concernés par le sujet.

- 2) **Apporter des informations nécessaires** par :

- des faits nouveaux ;
- des connaissances acquises ;
- des informations des élèves.

- 3) **Exploitation du débat** par :

- des questions directes ;
- une relance ;
- une éventuelle synthèse des débats précédents ;
- sans, toutefois, négliger le sujet principal afin d'atteindre l'objectif recherché.

4) Synthèse :

A la fin des échanges, le professeur ou l'élève qui anime le débat vérifie la cohérence avec le thème de départ, afin d'arriver à une ouverture, une réflexion et une remise en question éventuelle de son point de vue initial.

Interrogation sur les propositions éventuelles.

5) Évaluation :

Le professeur doit créer un espace de parole qui est aussi un moment de travail soumis à évaluation.

RECOMMANDATIONS UTILES ET NECESSAIRES POUR BIEN REUSSIR SON DEBAT

- 1) Bien **suivre le fil conducteur** qui doit permettre d'arriver à la formulation d'un point de vue sur le problème posé (même si ce n'est pas une réponse définitive).
- 2) **Aménager l'espace :**
Cet espace dépend du nombre d'élèves, de la taille de la classe, de la présence ou non d'intervenants et ... de la passion des élèves.
 - Position géographique en fonction du type de communication : aménagement face au professeur, les tables en U, tables en petits groupes ;
 - Position géographique en fonction du type de relation recherché : convaincre ou faire passer une information ou un message très précis, créer un effet de synergie dans la classe, provoquer l'ouverture d'esprit, répondre à une question.
- 3) **Aménager le temps :**
 - Fixer une heure de début et une heure de fin en l'inscrivant sur le tableau.
 - Rappeler régulièrement les étapes du débat par de très brèves synthèses. Ainsi les élèves vont à l'essentiel, les passions sont évitées, ainsi que les hors sujet et il n'y a pas de débordement.
- 4) **Rester en veille sur l'éventualité d'un conflit** sur un moment de désaccord. Toujours ramener les élèves vers le sujet. Éviter les sources d'inquiétude et d'anxiété.
- 5) **Créer un climat propice à l'échange.**
 - Mettre les élèves en confiance (pour cela il est mieux de les connaître un minimum) ;
 - Recadrer autant de fois qu'il est nécessaire s'il y a des écarts de langage ou si le champ lexical n'est pas approprié au débat.
- 6) **Répéter les informations importantes** pour le rédacteur qui fera une synthèse en les recueillant (inscrire au tableau les mots clés).

- 7) **Progresser en permanence dans l'échange** par :
 - La reformulation ;
 - En faisant parler tous les élèves (timides et extravertis) ;
 - En posant des questions pertinentes et qui recadrent sur le sujet.
- 8) **Conclure le débat** en reformulant :
 - les points d'accord et de désaccord ;
 - les points de satisfaction.

La pratique doit être régulière et menée tout au long de l'année scolaire. Ainsi l'évolution peut être constatée.

FACULTES APPRECEIEES

écoute active ;
respect de la parole d'autrui ;
prise de parole ;
prise de notes.

ROLE DU PROFESSEUR DANS LE DEBAT

Anime –ponctuellement- le débat en apportant des connaissances ou des informations que n'ont pas les élèves ;
Donne du sens au sujet du débat ;
Est garant du bon déroulement du débat ;
Donne la parole et évalue les élèves ;
Reprend la main en cas de débordement du débat s'il n'est pas le président ;
Est à la fois observateur du débat et, occasionnellement, acteur du débat ;
Reformule donc résume les prises de position des élèves ;
Apporte un point de connaissance nécessaire afin de faire avancer la discussion ;
Doit savoir déléguer une partie de ses prérogatives au sein du groupe classe.

PIEGES A EVITER

le professeur doit être capable de laisser l'espace aux élèves en s'effaçant ;
il ne fait pas part de prise de position qui va influencer les élèves ou le groupe classe ;
le professeur doit rester partiellement en retrait car l'élève peut chercher à se conformer ou à s'opposer à l'appréciation du professeur.

APRES LE DEBAT

- ouvrir sur une autre question ou un autre thème de débat ;
- analyser les difficultés rencontrées et faire par la suite des propositions individuelles ou collectives ;
- proposer des lectures (presse, ouvrage, ...) et/ou des sorties.

FORMALISER UN EXERCICE ORAL

- Prendre des notes
- Restituer des notes
- Transmettre ses notes

Le débat est un moyen de développer un argumentaire, il est donc indispensable de demander aux élèves un travail de restitution sous la forme d'un écrit.

CONCLUSION

L'oral se construit plus en partant de petits exercices quotidiens, apparemment sans ambition, mais dont les élèves perçoivent très vite l'impact et l'intérêt, que de gros travaux à objectifs démesurés. Ils savent très bien que pour parler, il leur manque les mots. Autrement dit : ils parleront quand ils auront les mots. L'oral repose donc sur la compréhension, sur la prise de notes... mais aussi sur la curiosité intellectuelle et la confiance en soi...

COMMUNIQUER EN LANGUE ETRANGERE

Cette fiche concerne essentiellement des exemples liés à l'apprentissage de l'anglais mais ils valent aussi pour l'apprentissage d'autres langues vivantes.

I. ENJEUX

L'enseignement des langues vivantes au lycée met en avant les **compétences orales**. Le Cadre européen commun de référence pour les langues est venu renforcer cette priorité.

Poursuivre cette démarche, donnant la part belle aux compétences orales, permet de développer l'autonomie langagière chez les élèves, et en priorité la production orale – en continu et en interaction – et la compréhension orale.

Le contenu thématique s'appuie sur les **programmes culturels**, en seconde, « l'art de vivre ensemble ». Ce thème s'organise autour de trois notions liées au présent, au passé et à l'avenir : mémoire, sentiments d'appartenance, visions d'avenir.

II. DE LA MICRO-TACHE A LA TACHE FINALE DANS UNE PERSPECTIVE ACTIONNELLE

La démarche cherche, au travers des activités proposées, à consolider l'idée qu'on apprend une langue en l'écoutant et en la parlant. Adopter l'**approche actionnelle**, c'est entraîner les élèves à accomplir des **tâches** à l'aide d'outils linguistiques, de la plus élémentaire comme faire passer un message dans un énoncé simple jusqu'à la réalisation, en groupe, d'un projet complexe à long terme. **Les élèves apprennent à agir et ils agissent pour apprendre.**

L'**interaction orale** est l'activité langagière principale en classe. Nous passons la majeure partie du temps d'utilisation d'une langue à la parler avec d'autres : nous sommes des **acteurs sociaux**, selon les termes du Cadre européen commun de référence pour les langues.

III. DIFFICULTES

La **prise de parole** en langue étrangère en classe peut apparaître aux élèves comme peu naturelle. Son utilisation relève du domaine de la convention.

Certains élèves ne prennent pas la parole car ils n'aiment pas leur **accent**. D'autres n'osent pas intervenir oralement par crainte d'être comparés avec ceux qui s'expriment plus aisément. Chez les adolescents un sentiment de gêne et des réticences **entrave le désir d'expression**. L'oral place l'élève sous le regard et à portée d'écoute des autres. **L'erreur** est perçue par tous et celui qui la commet est soumis au jugement d'autrui.

Les **sons** de la langue étrangère sont perçus en référence à la langue maternelle. L'élève éprouve des difficultés à discriminer et segmenter les sons de la langue étrangère en phase de réception, et ne peut en conséquence pas les restituer en phase de production.

IV. ORGANISATION : DE LA NOTION DE GROUPE

Une nouvelle forme de constitution des groupes est privilégiée dans les classes : les **groupes de compétence**, qui sont des groupes d'élèves constitués de façon homogène selon les différentes compétences travaillées et pouvant regrouper des élèves de LV1 / LV2. Ce type de regroupement s'adapte aussi parfaitement au travail dans le cadre de l'accompagnement personnalisé et permet **d'assurer une continuité pédagogique** entre les cours et l'accompagnement.

En conséquence, les professeurs chargés de l'accompagnement personnalisé doivent veiller à élaborer des activités et des tâches correspondant aux **aptitudes et capacités** des élèves en cherchant à les encourager et les rassurer dans une démarche positive.

La réalisation d'une **tâche finale** collective est envisageable. Il peut s'agir d'un débat, d'un exposé, d'une interview dans lesquels tous les élèves ont travaillé ensemble dans le but de produire la tâche requise.

V. DE L'EVALUATION ET DU RETOUR VERS LA CLASSE

Un cadre explicite doit être offert à l'élève afin qu'il comprenne les **enjeux de la tâche** : il s'agit d'évaluer s'il a validé les critères spécifiques et les exigences méthodologiques (utilisation de documents spécifiques, rédaction d'un brouillon, adoption et réappropriation d'un style précis, outils linguistiques suggérés, supports souhaités.)

Les séances d'accompagnement personnalisé prennent d'autant plus de sens si elles sont validées par un **retour vers la classe**, c'est-à-dire réinvesties par l'élève dans le cours d'anglais traditionnel.

Les activités peuvent venir **en amont du** cours d'anglais. On peut imaginer que l'enseignant donne des tâches précises aux élèves bénéficiant des séances d'accompagnement qui correspondraient à des **activités d'anticipation** au cours traditionnel. Ces élèves seraient chargés de produire eux-mêmes les activités de «warm-up». Par exemple, l'enseignant d'anglais peut consacrer les cinq premières minutes de chaque cours en laissant aux élèves le soin de :

- *présenter à leur classe entière leurs projets finalisés*
- *exposer en PPC le fruit de leurs recherches*
- *s'exprimer devant leurs camarades sur ce qu'ils ont appris et retenu de leurs travaux de recherche dans une analyse plus réflexive.*

VI. MISE EN PRATIQUE

Les tâches finales à réaliser peuvent s'organiser autour des activités suivantes :

1. Le débat (en interdisciplinarité)

Les élèves recherchent un **thème d'actualité** faisant débat (une activité interdisciplinaire est à privilégier ici) relié aux notions prévues dans les programmes culturels.

L'enseignant établit la liste avant de passer au vote. Le sujet sélectionné est celui qui fait l'unanimité.

L'enseignant entraîne les élèves à (re-)formuler l'énoncé à débattre pour mieux en **définir les contours et la portée**.

Les élèves font une **liste d'arguments** étayés par des exemples précis.

On procède à une **inter-correction** et on enrichit les arguments à l'aide de mots de liaison, de gap-fillers, ...

En amont, la **forme traditionnelle du débat** en Grande-Bretagne sera analysée à travers l'exemple du débat parlementaire à Westminster (<http://www.parliamentlive.tv>) ou bien un extrait de Question Time, (http://news.bbc.co.uk/2/hi/programmes/question_time) afin de dégager les différences avec le débat politique français.

Un élève est chargé d'**animer le débat** : cet élève s'attache à bien répartir la parole entre les deux camps et à ménager des transitions entre chaque intervenant. Il est assisté par deux secrétaires de séance qui **rendent compte** du débat (à l'oral et à l'écrit).

2. La revue de presse

On sélectionne un **sujet d'actualité** ayant rapport au monde de l'élève pour en comparer le traitement à partir de plusieurs sites Internet : comparaison entre sites de journaux américains et britanniques online, ou à travers différents journaux « broadsheets-compact newspapers » / « tabloids » en support papier si possible.

Cette revue de presse permet d'établir la **distinction entre presse de qualité et presse populaire**.

La tâche finale consiste, sur ce même sujet d'actualité, à faire **rédiger** un premier article suivant le modèle « broadsheet » et un deuxième article suivant le modèle tabloid/rag (compétences écrites).

Le nombre de mots variera selon les aptitudes rédactionnelles de l'élève. Il conviendra de **publier**, grâce aux outils TICE, ces deux articles avec gros titres, en-têtes et pagination adéquats.

Lors de la séance suivante, les élèves-journalistes deviennent commentateurs et procèdent à une **revue de presse** sur leurs propres articles (rebrassage des éléments étudiés préalablement, activité de production orale).

3. L'extrait de « news »

Le professeur diffuse un **reportage** provenant d'un enregistrement d'un journal TV américain et/ou britannique.

Lors de la diffusion de ce reportage, le professeur coupe le son et laisse les élèves **émettre des hypothèses sur le sens** du reportage.

Chaque élève ou groupe d'élèves propose un fait d'actualité qui semble correspondre à l'extrait muet et doit **réaliser son propre reportage** en respectant les temps de parole.

SE CONSTRUIRE UNE CULTURE

I. **Quelques mises en perspective préliminaires, dont certaines peuvent, avec profit, être rappelées aux élèves**

Aider les élèves à « Se construire une culture » est un parti pris mesuré qui refuse autant l'élitisme intellectuel que l'incompréhension devant l'altérité.

Il s'agit avant tout de solliciter la curiosité et d'ouvrir l'imaginaire à la culture à travers l'espace et le temps, les arts et les sciences, les pratiques personnelles et les connaissances scolaires.

Plus qu'un contenu d'enseignement, il s'agit de donner à tous ce que l'héritage familial donne à certains, et dont beaucoup d'autres sont privés. Par conséquent, cette démarche repose sur la volonté d'enseigner autrement la culture en termes d'espace, de représentation et de pratique. Il s'agit alors de décroquer les espaces consacrés à la culture, en déplaçant les frontières entre lycée et musée, entre institution et marge, afin que chaque élève, quelle que soit son origine sociale ou géographique, ait un égal accès à ce patrimoine de l'humanité qu'est la culture.

Mais cette approche décrochée de la culture invite à prendre en compte les différentes représentations de la culture afin que culture scolaire, culture locale et culture d'origine, culture en sciences humaines et culture scientifique, culture d'ici et de l'ailleurs, forment le creuset d'une véritable culture unificatrice.

Enfin la culture n'est pas que théorie, c'est aussi une pratique et un processus de création qui place l'élève au cœur d'une activité, au sens fort du terme.

II. **Les domaines concernés**

Ils sont multiples. On peut citer : l'histoire des arts, le théâtre, le cinéma, les droits de l'homme, les arts visuels, la musique, l'architecture et le patrimoine, l'écriture, la lecture, l'oral, la danse, les sciences et techniques.

Ils peuvent être mis en pratique dans les cadres suivants :

1. **L'éducation aux médias**

- construire un débat avec les élèves (permet de travailler le langage courant, la technique de l'oral, l'argumentation ; apprend à écouter les autres et à (re)trouver la confiance en soi),
- élaborer le journal du lycée (technique de rédaction, interviews, enquêtes, photos, participation à un comité de rédaction),
- faire une lecture de l'image (analyse critique des images : pub, unes des journaux...)

2. **Pratique des arts visuels**

- analyse du langage cinématographique, réalisation d'un court métrage dans le cadre d'un atelier artistique,
- le jeu sur le langage avec le doublage de film,

- animation d'un ciné-club, création d'un club photos, monter une exposition (dessins, photos).

3. **Pratique de l'écriture-lecture et pratiques d'oral**

- rencontre avec un auteur à la suite d'un atelier lecture,
- création d'un concours lecture et constitution d'un comité de lecture,
- lecture de textes à voix haute.

III. **Les activités proposées** et les réalisations attendues peuvent prendre des formes variées. Il peut s'agir :

- d'un exposé ;
- d'un débat ;
- d'une sortie pédagogique (musées + guide, entreprise+ chef de département,) ;
- d'une exposition ;
- d'une représentation théâtrale ;
- d'un voyage.

Mais aussi :

- jouer une pièce de théâtre ;
- s'exprimer collectivement par l'expression corporelle, le chant et la musique ;
- confronter la diversité culturelle des élèves pour mieux échanger.

Les productions peuvent être multiples et doivent, autant que possible, laisser libre cours à la variété, voire à l'originalité au sein du groupe classe : il s'agit bien de favoriser la découverte d'une pratique culturelle. Autant que possible on rendra publique la production des élèves au sein du lycée ou dans le cadre d'un partenariat avec une structure culturelle locale ou plus éloignée.

Les supports également sont multiples :

- carnet de voyage (manuel, numérique...) ;
- une exposition au CDI ;
- la création d'un journal, un site Internet et des blogs de discussion ;
- « Musée personnel ». Par exemple,
 - lors de la visite d'un musée, l'élève choisit l'œuvre qu'il a préférée et prend des notes sur son carnet pour mémoriser ;
 - lors du visionnage d'un film, l'élève choisit de décrire un ou deux plans.
- Bibliothèque personnelle. Par exemple,
 - Constitution d'un recueil de passages préférés d'œuvres littéraires, de textes, de citations ou de poèmes.

Il importe de bien montrer aux élèves que :

La culture est une passerelle entre l'école et le monde extérieur qui permet de donner sens à ses apprentissages et de construire son identité.

Les partenariats jouent un rôle important ; ils sont divers, impliquent toutes les disciplines et sont indispensables.

- Locaux (associations, conservatoire, centre culturel, ...)
- Départementaux, régionaux, nationaux et européens (qui peuvent attribuer des bourses comme Leonardo ou le FSE).
- Les entreprises publiques et privées (intervenants et visites in-situ).

Annexe : Se construire un patrimoine littéraire par la connaissance des mouvements artistiques et littéraires : l'exemple des Lumières

Cette annexe prend appui sur un travail de recherche autour des Lumières mais tend à montrer que la démarche est similaire pour tout autre mouvement, qu'il soit artistique ou littéraire.

Observations

Le niveau de culture générale et de connaissances littéraires des élèves à l'entrée en Seconde n'est pas toujours satisfaisant, mais le passage au lycée éveille aussi une curiosité dans ce domaine et un désir de culture. L'échéance des épreuves anticipées de français en Première accroît aussi la nécessité de transmettre rapidement un patrimoine littéraire commun.

Les élèves ont accumulé des connaissances au collège mais ne savent pas toujours les mobiliser –les ont « oubliées »- et n'ont pas le sentiment de posséder un bagage littéraire et culturel solide. Ils ont eu, par exemple, maintes fois l'occasion de lire une pièce de Molière mais peu d'élèves arrivés en Seconde se servent réellement de leurs connaissances antérieures pour poursuivre l'étude approfondie du genre de la comédie.

Les pratiques de lecture et d'écriture au lycée multiplient aussi les liens entre texte et contexte : des informations sur le contexte littéraire et culturel, historique et politique doivent être convoquées pour enrichir la compréhension des œuvres littéraires et artistiques. Comment déceler l'ironie utilisée par Voltaire lorsqu'il parodie la philosophie de Leibniz si le détournement parodique de certains termes n'est pas explicité ?

La constitution d'un bagage de connaissances d'histoire littéraire, culturelle et artistique est donc nécessaire. Aussi l'étude des courants littéraires, des mouvements artistiques et littéraires permet-elle d'aborder un patrimoine littéraire commun et de se construire une culture unificatrice.

Aussi la fréquentation des manuels de littérature, l'utilisation des ressources en ligne, la lecture de textes et d'images et la restitution sous quelque forme que ce soit d'une mémoire des recherches effectuées, facilitent l'acquisition de cette culture commune.

Objectifs

Se constituer sur le plan imaginaire une culture commune et, sur le plan pratique, un support et une mémoire matériels des recherches et des écrits des élèves (cahier, diaporama,...).

Réaliser une ou plusieurs productions, quelles qu'en soient les formes mais en laissant libre cours à la variété voire à l'originalité au sein du groupe classe (choisir par exemple un tableau impressionniste pour illustrer l'incipit du roman Une vie de Maupassant et justifier en quoi l'écriture réaliste trouve son équivalent dans ce courant de peinture).

Valoriser la production des élèves au sein du lycée ou dans le cadre d'un partenariat avec une structure culturelle locale ou plus éloignée.

Rythme, encadrement & élaboration d'une production finale sous toutes ses formes

Le travail de recherche documentaire en vue d'une production finale par groupe implique tous les élèves de la classe, par groupe de deux à trois élèves, en classe entière (comme c'est le cas dans le cadre des Travaux Pratiques Encadrés en Première ou en demi-classe comme dans le cadre des enseignements en module).

Le professeur de Lettres et le professeur documentaliste encadrent les élèves à raison de quatre à cinq séances de recherche documentaire et de deux à trois séances d'élaboration d'une production finale.

Cette production finale peut revêtir des formes très variées, de la simple mise en page d'un document écrit à la réalisation d'un diaporama contenant du texte, du son et de l'image, mais peut aussi donner lieu à une performance, de la simple mise en voix à la mise en scène. Elle peut encore se matérialiser dans le cadre d'une représentation théâtrale, d'un article ou d'une page dans le journal du lycée, d'une sortie au théâtre ou sur un lieu d'exposition, d'une visite commentée dans un musée,... La mise en forme d'un diaporama matérialise le rapprochement entre textes, images et sons et permet d'intégrer des commentaires explicitant les relations entre ces différentes productions caractéristiques d'un même mouvement, par exemple.

Supports et sources documentaires

Les élèves travaillent au CDI et utilisent le fonds documentaire, les manuels scolaires, les anthologies de textes ou de méthodes, les sites web tels que « espacefrancais.com » ou toute autre contribution en ligne dans différentes académies.

Modalités

Des mots-clés facilitant la recherche (ex. pour les Lumières : « Encyclopédie », « conte philosophique », « ironie », « raison », « esprit critique », « contestation »,...) sont

convoqués lors d'une séance préalable et sous la forme d'un libre échange: aussi part-on des représentations des élèves (dans le cas du Romantisme, ces représentations seront amenées à être dépassées), des connaissances antérieures (le programme d'histoire dans le cas des Lumières) et des notions d'histoire littéraire recueillies au fil des lectures en classe.

Le protocole suivant peut être utilisé :

confronter différentes présentations de l'histoire littéraire (paragraphes thématiques, introduction pour chaque siècle, lexique thématique, définitions des mots-clés, résumés) ;

comparer différentes formulations pour permettre une meilleure compréhension de l'information et une reformulation personnelle, enfin faciliter l'assimilation des connaissances ;

synthétiser l'information (par exemple, pour chaque paragraphe lu dans un manuel de littérature, être capable de répondre aux questions « quand », « où », « qui », « quoi », « comment », « pourquoi » pour classer l'information) ;

définir le nom désignant le mouvement en expliquant l'origine du mot (par exemple à propos des Lumières, repérer et expliquer la métaphore de la lumière) ;

resituer le mouvement dans un contexte (historique & politique et/ou économique & social, par exemple l'affaiblissement de la monarchie au XVIII^{ème} siècle jusqu'à la révolution de 1789) ;

énoncer les principes, les valeurs et les buts du mouvement (par exemple pour les Lumières : diffuser les connaissances, promouvoir la raison et l'esprit critique, combattre les préjugés, remettre en cause l'autorité qu'elle soit morale, religieuse ou politique, etc.) ;

présenter les genres littéraires dominants (pour reprendre l'exemple des Lumières : le dictionnaire philosophique, l'Encyclopédie, le conte philosophique, le théâtre et en particulier le drame bourgeois, le débat d'idées et le dialogue philosophique, etc.) ;

donner un aperçu des productions en matière de peinture et de musique (par exemple pour les Lumières et la peinture, voir Diderot critique) ;

souligner l'apport des sciences et des techniques (les découvertes scientifiques au service des idées des Lumières par exemple) ;

dresser un panorama des figures emblématiques du mouvement en rédigeant un portrait succinct des auteurs majeurs ;

établir un lexique des entrées caractérisant le mouvement (reprendre les mots-clés donnés en amont pour lancer les recherches et les compléter par les acquisitions réalisées au fil des travaux) ;

présenter un choix de textes, de musiques et de tableaux commentés dans la perspective des buts et principes du mouvement, ce qui permet d'évaluer la capacité des élèves à réutiliser leurs acquis ;

répertorier les sources utilisées (manuels, livres ou sites visités) ;

établir un sommaire.